

02 juin 2021 - Paris

Rapport d'activité



55^{ème} congrès des
Jeunes Agriculteurs

Jeunes
Agriculteurs
Demain se construit aujourd'hui

SOMMAIRE

	Synthèse du rapport d'activité
	RGA
	Organisation des filières et relations commerciales
	Dynamique réseau et formation
	Communication
	Environnement
	Europe et international
	Productions animales
	Productions végétales
	Foncier agricole
	Gestion de l'activité agricole
	Territoires
	Signes de qualité
	Partenariats - Terres innovantes
	Affaires publiques
	Innovation

Synthèse du Rapport d'activité

I. Le renouvellement des générations et l'économie des filières : les deux piliers de l'action JA

Le Renouvellement des Générations en Agriculture (RGA) au cœur de l'action de JA

JA demeure l'acteur incontournable du renouvellement des générations dans le paysage agricole et le prouve une nouvelle fois par une action dense sur le dossier tout au long de l'année à travers une forte mobilisation de la nouvelle équipe sur l'installation, la transmission, la formation et la promotion du métier. Le tout dans un contexte de réforme de la Pac qui voit la gestion de la DJA confiée aux régions. Malgré les obstacles rencontrés, notamment dû à la pandémie, les ambitions sont intactes. C'est pourquoi, pour répondre au défi démographique, JA se fixe un objectif de 10 000 installations aidées par an à l'horizon 2027.



Rapport d'orientation 2020 « Installation et transmission, des chefs d'entreprise formés, professionnels et accompagnés pour des agricultures renouvelées » : Près de 10 ans après le dernier rapport sur le sujet de l'installation, professionnalisation et simplification ont été les deux axes majeurs de nos réflexions. Les 23 propositions mettent en son cœur l'humain que ce soit sur notre modèle agricole, la formation initiale, l'installation et la transmission. Le rapport d'orientation 2020 est le socle de nos futurs travaux.

Les grands rendez-vous RGA de l'année : Cette année, le contexte sanitaire n'a pas permis de tenir la traditionnelle session RGA. Toutefois, une journée en distanciel s'est tenue pour travailler sur l'accompagnement humain de demain. Plus de 130 participants ont été le moteur de cette journée, riche en débats sur l'actualité, et ont posé les bases d'un futur dispositif. Par ailleurs, la semaine RGA a encore été une grande réussite avec la publication de nombreuses vidéos sur les réseaux sociaux.

Déchéances : Cette année encore Jeunes Agriculteurs s'est rendu à toutes les commissions ASP afin de défendre les dossiers des jeunes installés faisant l'objet d'une déchéance de DJA. Malheureusement cette commission émanant du Ministère de l'Économie reste éloignée des considérations agricoles. Le nouveau décret sur les contrôles de fin de PE va pouvoir améliorer la situation, surtout grâce au travail en cours pour le renforcement des PE et le suivi post-installation.

Transmission : JA renforce son action sur la transmission, pierre angulaire du RGA et sujet primordial pour relever le défi démographique. Fort de nos réflexions, nous saurons répondre présent au Président de la République qui a annoncé l'ouverture prochaine d'un chantier sur la transmission.

Demain Je Serai Paysan (DJSP), une nouvelle impulsion : L'impulsion lancée en 2019 et 2020 sur notre outil national de promotion du métier a été largement confortée. Le projet de réforme se concrétise par la création de l'association DJSP. Le réseau JA a également répondu présent pour l'appel à projets DJSP 2021. En l'absence du salon de l'agriculture, l'équipe de DJSP a ouvert une enveloppe de 25 000 euros pour la construction d'une boîte à outils « promotion du métier » qui sera mise à disposition de tous les membres de DJSP. Ce sont 18 projets qui ont été présentés au comité de sélection intégrant les partenaires DJSP. Ils ont pu découvrir la créativité de notre réseau et apprécier ce nouveau dynamisme.

Formation : Depuis 2018, Vivea a voté le renforcement des règles dans la prise en charge des porteurs de projet à l'installation. Parmi ces règles, un plafond de 2000 € de formation par an, pour les contributeurs ou les porteurs de projet. Ce plafond, qui n'est pas forcément impactant pour les agriculteurs en cours de carrière, l'est lors de la réalisation des formations dans le cadre du dispositif, entraînant les porteurs de projets à refuser les formations faute de moyens. Depuis fin 2020, après deux années de discussions, Vivea a voté un assouplissement pour les porteurs de projet.

Economie des filières : poursuivre les travaux pour défendre le revenu des producteurs

Cette année aura été marquée par la poursuite de la crise sanitaire. Néanmoins, l'agriculture et l'ensemble des filières ont su une nouvelle fois montrer leur capacité à résister et à préserver la continuité dans la chaîne alimentaire. Malgré cette année exceptionnelle, les négociations commerciales annuelles n'ont pas dérogé à la tradition et ont une nouvelle fois été particulièrement tendues. Comme chaque année, les enseignes de la distribution et les industriels se sont mutuellement renvoyés la responsabilité des prix bas payés aux producteurs,

les uns dénonçant le manque de prise en compte des indicateurs de coûts de production dans les contrats, les autres regrettant des demandes de déflation dans tous les secteurs. Ce qui légitime plus que jamais notre action pour améliorer les prix payés aux producteurs.

EGAlim : Identifier les points de blocage pour permettre la construction du prix en marche avant

Si certaines dispositions de la loi EGAlim ont fait preuve de résultats probants (encadrement des promotions, hausse du seuil de revente à perte), force est de constater que la construction du prix en marche avant n'est pour l'heure pas atteinte dans de nombreuses filières. JA ne cesse de travailler à : une meilleure déclinaison plans de filières pour une montée en gamme de notre agriculture ; une meilleure organisation des filières et le développement d'une contractualisation saine et efficace ; un renforcement de la transparence à travers l'utilisation des indicateurs de coûts de production et de contrats ; davantage de contrôles et de sanctions des pratiques abusives ; le développement de filières locales rémunératrices.

Par ailleurs, dans un chantier législatif qui s'ouvre à la fin du printemps pour combler les limites de la loi, JA s'est positionné pour son renforcement, à travers cinq grands axes qui devront permettre la construction du prix en marche avant : l'obligation de contrats pluriannuels, le renforcement des indicateurs de coût de production, l'interdiction de négociations inférieures au coût de production, l'obligation pour les négociations de l'aval de se tenir après les négociations de l'amont et le renforcement du pouvoir du médiateur.

Favoriser l'origine France en rayon et dans la Restauration Hors Foyer (RHF)

Alors que nos concitoyens sont de plus en plus exigeants vis-à-vis des standards de qualité et de traçabilité de leur alimentation, les producteurs français continuent de se battre à armes inégales contre des produits importés, de moindre qualité. La récente décision du Conseil d'Etat d'annuler l'obligation d'indication d'origine sur les produits laitiers a encore amoindri les outils dont disposent les agriculteurs pour valoriser leur production, et les consommateurs pour connaître l'origine de leur alimentation. Pour assurer une entière transparence tout au long de la chaîne alimentaire jusqu'aux consommateurs, et pour dénoncer l'effet distorsif des importations, au travers de ses trois chantiers historiques : permettre une transparence totale pour le consommateur, stopper toute importation déloyale et développer un approvisionnement français et local en RHF.

Carbone : développer des nouveaux axes de valorisation par des pratiques vertueuses

Pour répondre aux défis environnementaux, de nombreuses démarches innovantes permettent de créer de valeur au profit des producteurs. Cette année encore, JA a poursuivi son action pour s'impliquer dans ces démarches de transition. JA se positionne notamment sur l'enjeu des sols, considérant qu'ils sont une composante vivante essentielle de notre agriculture et qu'ils agissent comme un véritable réservoir de carbone et de biodiversité. Cette réflexion s'axe aujourd'hui principalement autour du carbone. Le label bas-carbone met notamment en place un cadre offrant des perspectives de financement des projets locaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de stockage de carbone. Aux côtés des acteurs des filières agricoles et des entreprises, JA s'est engagé à impliquer 1000 jeunes dans la démarche d'ici 2025. Par ailleurs, constatant que l'accompagnement technique est essentiel pour la réussite des projets innovants, JA a été le protagoniste, dans le cadre du plan de relance, de la mise en œuvre de diagnostics carbone dans les exploitations agricoles des jeunes agriculteurs, financés à 90%. Une enveloppe de 10 millions d'euros a été mobilisée pour cette mesure.

Gestion des risques : une réforme nécessaire pour sécuriser le revenu des producteurs

La crise sanitaire n'a toutefois pas arrêté le climat de faire des siennes. L'année 2020 n'a pas été épargnée par les aléas climatiques et sanitaires. Cette année, comme les précédentes, a démontré une fois encore la limite des outils de gestion des risques climatiques et l'immobilisme du gouvernement en la matière. Dans ce contexte, JA a travaillé à l'élaboration de propositions basées sur la formation, le conseil, la prévention et la gestion des risques revoyant l'articulation et la gouvernance des outils pour sécuriser le revenu des agriculteurs.

II. L'action européenne de JA en faveur d'une Pac post-2020 ambitieuse

Depuis plusieurs années, JA a travaillé avec l'ensemble du réseau un projet fort et cohérent. Nous appelons à une Europe forte et ambitieuse, plus proche des citoyens, plus harmonisée et solidaire, dotée d'un budget renforcé à la hauteur des enjeux. Nous proposons qu'une véritable stratégie européenne soit mise en place, partagée, qui s'appuie sur des politiques agricole, commerciale et de développement international cohérentes entre elles, qui garantisse la sécurité alimentaire et protège ses agriculteurs :

1. pour maintenir des agriculteurs nombreux et accompagner le développement d'exploitations socialement, économiquement et environnementalement durables sur tous les territoires ;
2. pour accompagner l'orientation de ces filières vers davantage de création et de partage de valeur ;
3. pour sécuriser le revenu des agriculteurs face aux aléas climatiques, sanitaires, économiques et renforcer la résilience des exploitations ;
4. pour construire un nouveau pacte alimentaire avec les citoyens européens, préservant la sécurité alimentaire, prenant en compte les ressources naturelles, et maîtrisant les impacts environnementaux de l'agriculture.

Cette année est marquée par une accélération des négociations pour aboutir à la fois à un accord politique au niveau européen mais également aux arbitrages concernant le futur plan stratégique national déclinant le projet français pour la Pac 2023-2027. Aux côtés du Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs (Ceja), dont la présidence est assurée cette année par un jeune agriculteur français, JA continue de pousser pour influencer les propositions sur la table. Cependant, face à un cadre qui est devenu de plus en plus contraint, JA s'efforce de décliner son projet avec les outils à disposition pour la prochaine Pac. C'est tout le travail que nous menons depuis 2019 : décliner notre vision dans la mise en œuvre de la future Pac.

III. Appui au réseau et formation, deux fondamentaux historiques de JA

Des actions de formation pour une montée en compétences du réseau :

Pas d'Université d'Hiver en 2020 : l'année 2020 a malheureusement été le théâtre de nombreuses annulations du fait de la pandémie. Suite au report du congrès fin octobre 2020, l'UH a dû être annulée.

Formations : L'année dernière, les efforts de l'Organisme de Formation JA National se sont concentrés sur l'adaptation de nos pratiques au cahier des charges de la certification. Pour JA, cette certification est une opportunité pour professionnaliser notre action de formation et répondre à notre objectif de montée en compétences du réseau sur la formation. En étant certifié, JA pourra assurer la formation des responsables syndicaux de demain. En parallèle, JA poursuit les formations pour l'ensemble du réseau, même si la crise sanitaire a eu des effets sur nos capacités à maintenir certaines sessions.

Un appui quotidien au réseau

Déploiement du Projet Identité de Jeunes Agriculteurs (PIJA) : Le Congrès JA 2020 a voté la mise en œuvre du PIJA, rapport moral construit sur 2 ans avec le réseau, avec l'appui notamment des UH. Pour rappel, ce projet s'inscrit dans l'objectif de réaffirmer ce qui définit JA et identifier les thématiques sur lesquelles s'appuyer pour mettre en place des actions communes dans tout le réseau et augmenter notre visibilité et cohérence.

Outils d'animation à distance : Par ailleurs, il a été nécessaire de développer des solutions pour assurer une animation et un accompagnement à distance du réseau en proposant des outils pour la tenue des différentes réunions et maintenir la dynamique. Au cours des trois confinements, des notes d'infos hebdomadaires et des flash infos ont tenu notre réseau informé sur les évolutions de la situation, les points de blocages que nous avons réussi à lever ou les solutions pour animer et tenir les réunions et AG en distanciel. Malgré un calendrier chamboulé, nous avons réussi à construire des solutions.

Web' Anim : N'ayant pu tenir le Séminaire National des animateurs 2020, nous avons proposé des solutions et des contenus pédagogiques disponibles à distance via la plateforme Web'Anim qui est désormais devenu un outil d'animation courant et le choix a été fait de pérenniser la démarche. La plateforme web est régulièrement alimentée de nouveaux contenus en fonction des actualités et des besoins du réseau. Les objectifs sont de maintenir une dynamique de réseau en cette période singulière de distanciation sociale, d'accompagner la montée en compétences des nouveaux animateurs et garder la possibilité d'échanger entre régions et départements.

Et plus largement, de nombreuses actions sont mises en place tout au long de l'année pour faciliter le lien entre échelons, répondre aux sollicitations et accompagner le réseau au quotidien.

IV. JA partenaire et interlocuteur incontournable de la société

Affaires publiques : JA mobilisé au quotidien



Cette année a une nouvelle fois été rythmée par un agenda politique très chargé et des chantiers législatifs nombreux toujours en cours, parmi les plus emblématiques :

Le projet de loi climat et résilience : La loi traduisant une partie des propositions issues de la Convention citoyenne pour le Climat a débuté à l'Assemblée Nationale en mars 2021. JA s'est associé à ses partenaires du monde agricole pour formuler des propositions pour la réussite et l'amélioration de ce projet de loi en faveur d'une transition agroécologique respectueuse de ceux qui la font via des propositions concrètes.

la proposition de loi foncier visant à encadrer les mutations de parts de sociétés. Une proposition de loi pour laquelle JA a été un acteur central de la construction d'une position commune du CAF et que nous continuons à porter à l'occasion du débat parlementaire qui s'ouvre fin mai.

la proposition de loi sur les relations commerciales (suite des EGA) qui concrétise le travail de JA pour corriger les limites de la loi EGAlim.

la réforme de la gestion des risques qui se poursuivra à dans le cadre de l'ouverture prochaine du Varenne de l'eau et bien sur la **réforme de la Pac** qui mobilise fortement notre action au quotidien et à toutes les échelles.

Et plus globalement, nous avons poursuivi notre action sur l'ensemble des dossiers fort de nos propositions réunies dans notre manifeste pour la souveraineté alimentaire après la crise, exposant une vision de long terme en 9 fiches thématiques.

Communication : JA sur tous les fronts

L'activité évènementiel de JA a particulièrement été marquée par la crise sanitaire du fait de l'annulation de plusieurs évènements phare de JA (notamment TDJ et SIA). Néanmoins nous avons maintenu une activité dense sur les réseaux sociaux et dans la presse.

Mise à jour et valorisation de l'identité JA : A la suite du PIJA, un nouveau slogan et une Baseline sont venus s'ajouter au logo JA. A cette occasion, une refonte globale des supports de communication interne et externe a eu lieu. Cette nouvelle identité a également été l'occasion de lancer une campagne de valorisation du syndicat, de ses missions et de son histoire.



Campagne JA pour les fêtes de fin d'année : JA et la FNSEA ont lancé une campagne de communication autour de la consommation de produits agricoles français pour les fêtes de fin d'année. Cette campagne s'est structurée autour de la vidéo « Ensemble » qui a touché plus de 600 000 personnes. Les pages Twitter et Facebook ont enregistré une hausse de 28% sur la période avec plus de 400 000 vues.

Semaine de valorisation de l'agriculture dans les médias : En lieu et place de la version physique du salon de l'agriculture, les médias français ont consacré un grand nombre de leurs émissions à l'agriculture afin de compenser l'absence de visibilité de la profession liée à cette annulation. Jeunes Agriculteurs a été fortement présent sur la semaine avec 21 interventions en plateaux dont des duplex depuis nos fermes et des émissions consacrées à la jeunesse agricole.

JA Mag : vitesse de croisière pour la nouvelle formule

Le magazine des Jeunes Agriculteurs renforce sa notoriété au travers de nouveaux partenariats et d'une présence accrue sur les réseaux sociaux, tout en continuant de valoriser sa nouvelle offre (bimestriel 88 pages + site internet). Pour ce faire, le design du magazine a évolué, de nouvelles rubriques en lien direct avec les JA ont été créées et une stratégie digitale ciblée et élargie a été mise en place.

Terres Innovantes, le fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs

Terres innovantes a fêté son cinquième anniversaire avec une ambition grandissante et toujours autant de projets :

Web-série « Et En Vrai », saison 2 : Après la première saison de « Et En Vrai » réalisée et diffusée en 2019 et visionnée près de 180 000 fois, une saison 2 sera réalisée et diffusée en 2021. Elle porte le même nom et mettra en avant l'impact positif de l'agriculture sur les territoires et les services rendus par les agriculteurs en rendant compte de la réalité de leur quotidien.

Concours Graines d'Agriculteurs : le concours continue son chemin en 2021. La onzième édition est consacrée à la solidarité et à l'entraide.

Les Toqués de l'Agriculture : Enfin, en raison de la crise sanitaire, l'évènement majeur de cette année, Les Toqués de l'Agriculture, a dû être reporté à 2021. Rendez-vous au prochainement sur le parvis de l'hôtel de Ville de Paris !





Contexte

Une décentralisation de la DJA, un arbitrage tardif sur l'AITA, un rapport d'orientation sur le renouvellement des générations en agriculture et la poursuite de la crise COVID ont permis de créer une année syndicale forte en rebondissements pour le Pôle RGA.

Le début du mandat 2020-2022 est marqué par l'arrivée de nouveaux élus, très fortement mobilisés sur l'installation, la transmission, la formation et la promotion des métiers. Jeunes Agriculteurs peut compter sur une équipe ambitieuse !

Malgré les obstacles de la pandémie, des logiques partisans rétrogrades ou des relations avec des conseils régionaux compliquées, nous nous sommes fixés un objectif ambitieux de 10 000 installations aidées par an à l'horizon 2027!

Alors maintenant soyons fiers ! soyons fiers de communiquer sur la beauté du métier de paysan, soyons fiers de construire un dispositif d'installation-formation-transmission adapté à tous les publics. Soyons fiers de porter la voix des agriculteurs et des agricultrices pour construire des politiques d'intérêts communs, simples, attractives.

Notre action

Rapport d'orientation 2020 – « Installation et transmission : Des chefs d'entreprise formés, professionnels et accompagnés pour des agricultures renouvelées »

Chaque année, la conception du rapport d'orientation est un moment fort et démocratique de Jeunes Agriculteurs avec sa co-construction par l'ensemble de notre réseau puis son vote au congrès. Le Renouvellement des Générations en Agriculture est au cœur de notre identité. Depuis bientôt 10 ans, aucun rapport d'orientation n'avait traité spécifiquement ce sujet crucial pour notre syndicat.

Professionnalisation et simplification ont été les 2 leviers centraux de nos réflexions. Les 23 propositions mettent en son cœur l'humain que ce soit sur notre modèle agricole, la formation initiale, l'installation et la transmission. Base solide, le rapport d'orientation est le socle de nos futurs travaux.



Journée nationale RGA

Cette année, le contexte sanitaire particulier n'a pas permis de réaliser la traditionnelle session Renouvellement des Générations en Agriculture. Toutefois, une journée en distanciel s'est tenue pour travailler sur l'accompagnement humain de demain. Plus de 130 participants ont été le moteur de cette journée, riche en débats sur l'actualité, et ont posé les bases d'un futur dispositif au travers une table ronde réunissant APCA, Régions de France et Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Demain Je Serai Paysan

L'impulsion lancée en 2019 et 2020 sur notre outil de promotion du métier national a été largement confortée ! Le projet de réforme présenté en conseil d'administration a été aussi bien accueilli par les élus que par les partenaires historiques de Demain Je Serai Paysan.

Le réseau Jeunes Agriculteurs a également répondu présent pour l'appel à projets DJSP 2021. En l'absence du salon de l'agriculture, l'équipe de DJSP a pu mettre à disposition une enveloppe de 25 000 euros pour la construction d'une boîte à outils promotion du métier qui sera mise à disposition de tous les membres de DJSP. Ce sont donc 18 projets qui ont été présentés au comité de sélection intégrant les partenaires DJSP. Ils ont pu découvrir la créativité de notre réseau et ont pu apprécier ce nouveau dynamisme !



Agriculture urbaine

Les multiples rencontres avec l'AFAUP (Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnel) ont permis d'identifier plusieurs chantiers. L'agriculture urbaine est un formidable moyen de faire de la promotion des métiers de l'agriculture. En étant proche des urbains, cette forme d'agriculture permet de reconnecter nos concitoyens citadins avec la réalité de l'agriculture. Ensuite nous souhaitons aider les agriculteurs urbains à sécuriser leur foncier. Enfin nous voulons permettre de leur faciliter l'accès aux Points Accueil Installation qui permettra aux porteurs de projet de sécuriser leur installation.

Déchéances

Cette année encore Jeunes Agriculteurs s'est rendu à toutes les commissions ASP afin de défendre les dossiers des jeunes installés faisant l'objet d'une déchéance de DJA. Malheureusement cette commission émanant du Ministère de l'Économie reste éloignée des considérations agricoles. Le nouveau décret sur les contrôles de fin de PE va pouvoir améliorer la situation, surtout grâce au travail en cours pour le renforcement des PE et le suivi post-installation, mais Jeunes Agriculteurs déplore la différence de traitement entre les dossiers 2014 et 2015, ces réformes auraient dû être faite dès le début de la programmation. Aujourd'hui l'enjeu du renouvellement des générations est tel qu'il n'est plus possible de sanctionner la réussite ou l'échec, il faut des jeunes formés et accompagnés.

Transmission

L'urgence de la situation sur la transmission est bien connue des autorités mais nous avons encore du mal à voir s'ils ont réellement pris la mesure du sujet. Un groupe de travail transmission a été annoncé par le Président de la République, il pourra bien évidemment compter sur les JA pour être force de proposition.

En attendant, afin d'identifier des leviers d'action, l'équipe RGA s'est ouverte aux différents acteurs du monde agricole pour débattre du sujet. De nombreuses organisations ont été rencontrées, que ce soit avec des initiatives locales ou des têtes de réseau influentes, Jeunes Agriculteurs saura mobiliser un groupe de personnes motivées pour proposer des solutions.

Formation initiale

Engagement fort pris dans le cadre du rapport d'orientation 2020, Jeunes Agriculteurs a entrepris une meilleure organisation des échanges entre ses échelons, pour pouvoir défendre des positions fortes et partagées. Un travail préparatoire de recensement est en cours auprès de l'ensemble du réseau pour connaître ce que chaque échelon réalise aujourd'hui pour défendre et faire évoluer la formation initiale.

Thèse de doctorat en sociologie sur la diversification des dispositifs de soutien à l'installation

Les travaux de thèse entamés dans la continuité des programmations 8 et 9 de la GPE sur les nouveaux dispositifs d'aide à l'installation et leur articulation avec les politiques publiques se poursuivent en partenariat avec l'ensemble des membres du Conseil de l'Agriculture Française. La première phase exploratoire terminée fin janvier 2020 a permis le lancement d'une phase d'enquête autour d'une sélection de dispositifs (portés par des coopératives, start-ups et/ou associations) dans les quatre régions de l'enquête (Auvergne Rhône Alpes, Bretagne, Hauts de France et Occitanie). Ces dispositifs se positionnent le plus souvent sur les secteurs de la recherche de financement, de foncier ou encore sur le secteur de la formation et de l'acquisition de compétences. Quatre grandes filières feront l'objet d'une analyse plus poussée : élevage bovin lait, viticulture, maraîchage et polyculture élevage. Cette phase d'enquête est en cours et prendra fin en juillet 2021. C'est par le prisme d'une meilleure compréhension du paysage actuel que Jeunes Agriculteurs entend mieux appréhender et accompagner les besoins au moment de l'installation. Ces travaux viendront nourrir les échanges et groupes de travail autour du rapport d'orientation de 2020.

La semaine RGA : une vaste mobilisation sur les réseaux !



Cette année la semaine RGA a encore été une grande réussite avec la publication de nombreuses vidéos d'agriculteurs et d'agricultrices sur les réseaux sociaux. L'objectif ? permettre au grand public de découvrir la réalité du métier de paysan et d'attirer toutes les personnes intéressées !

Formation

Depuis 2018, Vivea a voté le renforcement des règles dans la prise en charge des porteurs de projet à l'installation. Parmi ces règles, un plafond de 2000 € de formation par an a été mis en place, pour les contributeurs ou les porteurs de projet. Ce plafond, qui n'est pas forcément impactant pour les agriculteurs en cours de carrière, l'est lors de la réalisation des formations dans le cadre du dispositif, entraînant les porteurs de projets à refuser les formations faute de moyens. Depuis la fin d'année 2020, Vivea a voté un assouplissement pour les porteurs de projet, suite à 2 années de discussion par Jeunes Agriculteurs auprès du conseil d'administration Vivea.



Perspectives

Attention ! l'association Demain Je Serai Paysan arrive !

Les méthodes de travail actuelles, chacun poursuivant le même objectif, mais en cloisons étanches, nous font perdre en efficacité sur la promotion métier. Demain Je Serai Paysan souhaite créer une dynamique de groupe, d'abord avec son réseau et ensuite plus largement dans le secteur agricole, sur la promotion du métier.

Le constat est simple, le renouvellement des générations est un défi immense et nécessaire pour tous les acteurs du monde agricole. D'un côté, beaucoup d'initiatives brillantes restent sans suite alors que de l'autre, des acteurs souhaitant faire de la promotion métier ne savent pas comment s'y prendre.

Persuadé que l'union servira notre avenir commun, Demain Je Serai Paysan souhaite prendre une place centrale au sein du secteur agricole. En devenant l'incubateur des projets de promotion du métier du secteur agricole nous souhaitons travailler en interface avec les acteurs qui souhaitent financer ou se faire financer une action de promotion du métier.

Chaque membre partenaire pourra alors s'appuyer sur les initiatives créées en fonction de ses besoins, comme dans une boîte à outils.

Négociations PAC avec les régions de France

Si certaines idées affichées par la tête de réseau Régions de France sont intéressantes, la réalité terrain n'est pas là. La récente prise de pouvoir des régions administratives sur la politique installation confirme nos craintes. Pour le moment nous assistons à une grande hétérogénéité des ambitions et des positions entre régions.

En refusant le dialogue et l'idée d'un socle commun avec notre tête de réseau JA national, les régions refusent de voir que celui qui en paiera le prix est le porteur de projet. En renforçant des logiques régionales, l'objectif de simplification est pour le moment loin d'être atteint.

Cependant, nous continuerons d'être ouvert au dialogue et de proposer notre aide aux régions afin de leur permettre de monter en compétences rapidement sur la politique installation/transmission.

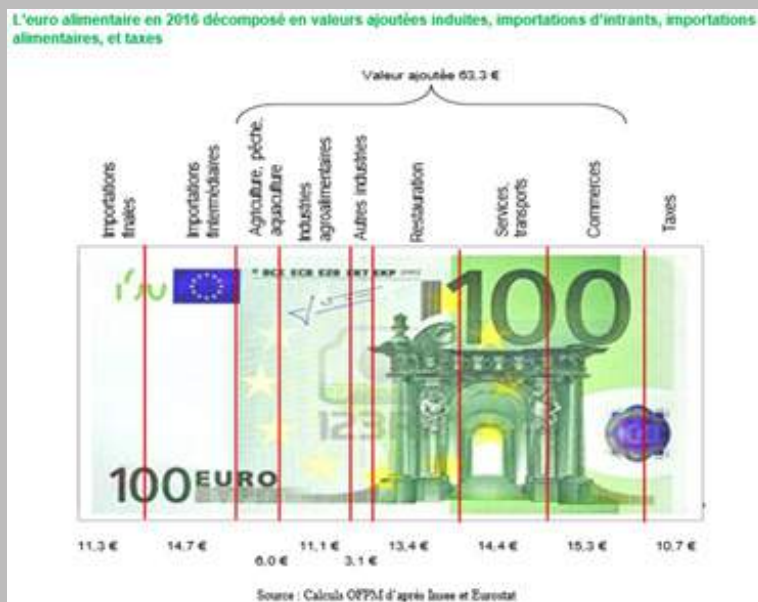
La création de l'accompagnement humain de demain

Suite à la rencontre de l'ensemble des régions lors de notre tournée RGA cette année 2020, une proposition commune a été définie. Le travail est encore long. Aujourd'hui, l'absence de cadre affirmé nous permet de défendre nos idées mais ce sera difficile pour rendre possible la mise en place d'un nouveau dispositif ambitieux, en accord avec les positions du rapport d'orientation 2020 dans sa logique de simplification et professionnalisation.

Organisation des filières et relations commerciales



Contexte



Malgré une année exceptionnelle en tous points du fait de la crise du covid, les négociations commerciales annuelles n'ont pas dérogé à la tradition et ont été une nouvelle fois particulièrement tendues. Comme chaque année, la distribution et les industriels se sont mutuellement renvoyés la responsabilité des prix bas payés aux producteurs, les uns dénonçant le manque de prise en compte des indicateurs de coûts de production dans les contrats, les autres regrettant des demandes de déflation dans tous les secteurs. A nouveau, les hausses des coûts de productions subies par les agriculteurs n'ont pas été prises en considération, et le revenu des agriculteurs est resté la variable d'ajustement de la répartition de la valeur.

Au sein de plusieurs filières, les engagements pris dans le cadre des « plans de filières » après les EGA sont bien loin d'être mis en œuvre. Les indicateurs de coût de production restent ainsi bloqués au sein de certaines interprofessions, alors même qu'ils constituent un des outils principaux pour permettre la création du prix « en marche avant », de l'agriculteur vers le distributeur. De même, plusieurs objectifs chiffrés de contractualisation ou de montée de gamme semblent ne pas avancer d'un iota, en dépit des pressions des producteurs.

La situation est pourtant extrêmement délicate pour de très nombreux agriculteurs, qui ont eu l'occasion de l'exprimer lors de plusieurs mobilisations, à l'appel de Jeunes Agriculteurs et de la FNSEA. Sans revenu juste payé aux producteurs, c'est l'économie de filières entières qui est en péril, alors même que notre pays s'est fixé l'objectif de renforcer sa « souveraineté alimentaire ».

Dans ce contexte, trois grands objectifs guident l'action de Jeunes agriculteurs :

- Renforcer la loi EGA et l'application des EGA, en particulier quant à la prise en compte des indicateurs de coût de production et à l'organisation des filières ;
- Favoriser l'origine France en rayon et dans la Restauration Hors Foyer (RHF) ;
- Renforcer le lien entre production et consommation : encourager et développer les pactes alimentaires territoriaux.

Notre action

EGAlim : Identifier les blocages pour permettre la construction du prix en marche avant

Si certaines dispositions de la loi EGAlim ont fait preuve de résultats probants (Limitation des promotions, hausse du seuil de revente à perte), force est de constater que la construction du prix en marche avant n'est pour l'heure pas atteinte dans de nombreuses filières. C'est pourquoi JA demande d'une part l'application pleine et entière des dispositions existantes aux pouvoirs publics comme à l'ensemble des acteurs des filières, et d'autre part le renforcement des dispositions légales, afin d'abattre les blocages persistants.

Pour tirer profit au mieux des dispositions existantes, JA demande avec fermeté :

- De décliner les plans de filières pour une montée en gamme de notre agriculture, une meilleure organisation des filières et le développement d'une contractualisation saine et efficace ;
- De renforcer la transparence à travers l'utilisation des indicateurs de coûts de production et de contrats,
- De contrôler et de sanctionner toutes les pratiques abusives à tous les niveaux,
- De développer des filières locales rémunératrices et respectueuses de l'image et du travail des agriculteurs.

Par ailleurs, pour combler les limites de la loi, JA s'est positionné pour son renforcement, à travers cinq grands axes qui devront permettre la construction du prix en marche avant :

- L'obligation de contrats et négociations pluriannuels, associée à une expérimentation de l'indexation du coût des matières premières au sein des contrats ;
- Le renforcement des indicateurs de coût de production, notamment à travers l'obligation de leur publication ;
- L'interdiction de négociations sur des prix inférieurs au coût de production ;
- L'obligation pour les négociations de l'aval de se tenir après les négociations de l'amont ;
- Le renforcement du médiateur par un tribunal arbitral doté de moyens d'enquêtes en cas de litiges.



Favoriser l'origine France en rayon et dans la Restauration Hors Foyer

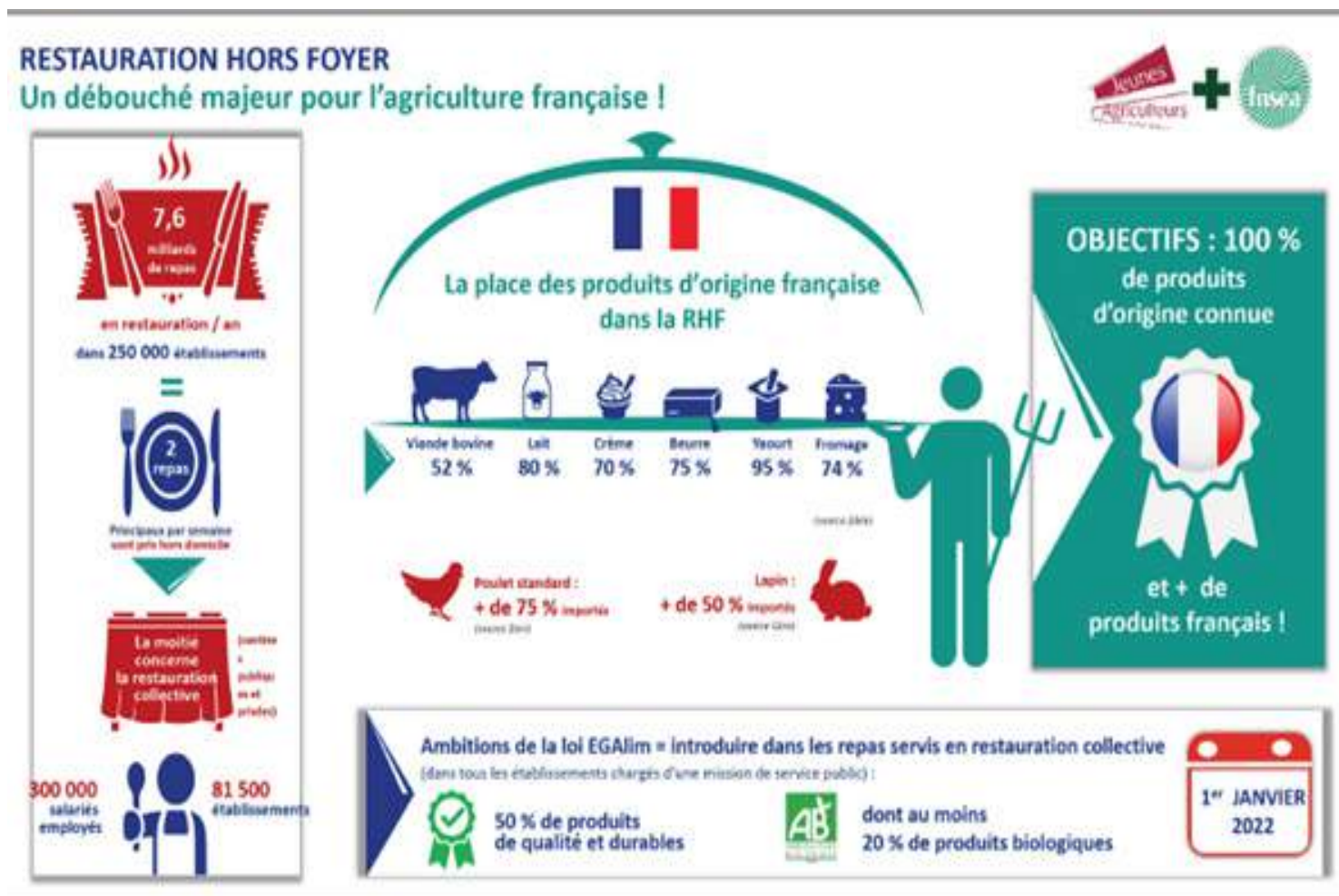
Alors que nos concitoyens sont de plus en plus exigeants vis-à-vis des standards de qualité et de traçabilité de leur alimentation, les producteurs français continuent de se battre à armes inégales contre des produits aux origines diverses, de moindre qualité. La récente décision du Conseil d'Etat, qui a annulé l'obligation d'indication d'origine sur les produits laitiers, a encore amoindri les outils dont disposent les agriculteurs pour valoriser leur production, et les consommateurs pour connaître l'origine de leur alimentation.

Jeunes Agriculteurs s'engage donc pleinement pour valoriser la production et l'approvisionnement de proximité, pour assurer une entière transparence tout au long de la chaîne alimentaire jusqu'aux consommateurs, et pour dénoncer les importations distortives.

- **Permettre une transparence totale pour le consommateur** : JA demande un étiquetage de l'origine sur tous les produits alimentaires, notamment en permettant le retour et l'extension de l'expérimentation sur l'étiquetage de l'origine du lait et des viandes dans des produits transformés à tous les produits et à l'ensemble de l'Union européenne. JA a également été associé à l'Initiative Européenne des Citoyens, pour défendre la transparence sur l'origine des produits. Il est désormais urgent que la Commission européenne avance sur ce sujet, notamment à travers la stratégie De la Ferme à la Table.

- **Stopper toute importation déloyale** : JA dénonce les accords de libre-échange tels qu'ils sont conçus actuellement et prône l'application de l'interdiction de commercialiser des produits ne respectant pas les exigences de la réglementation européenne prévue par la loi EGA « Article 44 ».

- **Développer un approvisionnement français et local en RHF** : La restauration collective représente un débouché non-négligeable pour les agriculteurs français, 48% des repas étant servis hors foyer. Dans certaines filières, une trop grande majorité des produits servis est importée. Nous sommes pleinement mobilisés auprès des élus locaux pour soutenir toutes les démarches qui visent à favoriser le dynamisme économique des territoires tout en s'assurant de la qualité des produits.



Renforcer le lien entre production et consommation : encourager et développer les projets alimentaires territoriaux

Jeunes Agriculteurs demande la mise en place d'un pacte alimentaire à l'échelon national, décliné au niveau régional, afin de tracer les grandes lignes de l'alimentation de demain : santé pour les consommateurs, respect de l'environnement, accès à l'alimentation, relocalisation de l'agriculture aux échelons national (favoriser les produits qui répondent aux normes de production françaises), régional (favoriser l'agriculture de la région) et local (recréer le lien entre agriculteurs et citoyens). La défense d'un pacte national permettra à la France de défendre cette vision de l'alimentation et de l'agriculture à l'échelon européen. D'autre part, il permettra d'insuffler cette volonté à l'échelle des régions et de construire des projets permettant de répondre aux spécificités régionales. Notre action est d'autant plus cohérente que la crise du covid exacerbe les attentes des citoyens en matière de local.

Ce pacte prendrait la forme d'engagements entre les syndicats représentatifs de la restauration hors domicile (commerciale et collective), de la distribution, des pouvoirs publics, de l'Association des Régions de France (ARF), des Chambres consulaires, des interprofessions et des consommateurs selon une représentation équilibrée. L'éducation à l'alimentation viendra en complément des pactes alimentaires. Elle doit être orientée en priorité vers les plus jeunes, consommateurs de demain. Les programmes de l'éducation nationale doivent faire une part plus importante à l'alimentation responsable, gage de la triple performance économique, sociale et environnementale.

La mise en œuvre des pactes alimentaires doit s'appuyer sur une contractualisation solide entre l'ensemble des maillons des filières permettant une juste répartition de la valeur créée.

Perspectives

Après de nouvelles tensions et demandes de déflations fortes durant les négociations commerciales annuelles, JA s'est affirmé en faveur du renforcement de la loi EGalim. Nous continuerons donc dans les prochaines semaines et les prochains mois nos efforts pour convaincre la société, les parlementaires et le gouvernement, de répondre favorablement à cette demande, et de prendre en compte nos propositions pour une vraie construction du prix en marche avant.

Notre action continue en parallèle pour nous assurer de l'application des dispositions existantes de la loi EGalim. Nous serons en particulier vigilants aux formules de prix utilisés par les industriels, et aux pratiques de la grande distribution. De même, nous continuerons à faire pression sur les interprofessions afin qu'elles accélèrent la mise en œuvre des plans de filières.

Concernant l'approvisionnement local dans la restauration collective, un grand chantier a été lancé par les pouvoirs publics dont JA est partie prenante pour faire entendre sa voix dans la rédaction des décrets qui accompagneront les entreprises de la RHF vers un approvisionnement plus local et rémunérateur pour les producteurs.

Par ailleurs, l'origine France sera au cœur de nos travaux à venir, que ce soit dans le cadre français ou européen, avec la stratégie De la Ferme à la Table de la Commission européenne, pour laquelle la France demande de l'étiquetage de l'origine.

- 1 -



N° 4134

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 4 mai 2021.

PROPOSITION DE LOI

visant à protéger la rémunération des agriculteurs,

Dynamique réseau et formation



Contexte

Le renouvellement de l'équipe nationale et l'entrée dans la nouvelle mandature 2020-2022 ont été marqués par la prise en main, avec conviction, des dossiers fondateurs de JA.

Pour JA, les ambitions sur la formation et la relance de la dynamique Réseau ont été réaffirmées notamment par la construction d'une feuille de route ambitieuse lors du séminaire CA et complétée par le copil réseau ainsi que le groupe de la commission syndicale.

Le Copil Réseau, composé des 5 secrétaires généraux et deux administrateurs nationaux, s'est saisi particulièrement des questions relatives à la dynamique Réseau et l'animation de nos territoires. Sur la base du PIJA (Projet Identité JA - RM2019-20) voté au Congrès de la Baule, le Copil a travaillé en priorité sur l'axe 3 qui s'attache à notre fonctionnement interne. De la structuration en échelon à l'organisation interne en passant par la reconnaissance de l'engagement, le travail effectué s'est attaché à répondre aux ambitions du PIJA et construire des plans d'action concrets avec l'ambition de les déployer dans les meilleurs délais.

En parallèle, la formation, volet cher à JA, est remise au centre des actions. La certification de JA national en tant qu'organisme de formation (OF) initie un travail sur le long terme pour maintenir et amplifier les formations déjà proposées et renforcer l'image de JA comme une réelle école de formation. Ce travail passe par une méthodologie précise à mettre en place, le développement de contenus pédagogiques et la création d'un parcours de formation... L'ambition portée est la montée en compétences de tous les acteurs du Réseau, élus et collaborateurs, et assurer un accompagnement quotidien des responsables. Avec le projet de certification, JA National souligne aussi son engagement pour accompagner les structures locales à la mise en place de formation en départements et en région.

Enfin, il est incontournable de souligner, que cette année 2020 et la crise sanitaire nous a poussé à adapter nos formats d'intervention ainsi que les méthodes et outils d'accompagnement du réseau.

Notre action

L'appui au Réseau

Web' Anim

N'ayant pu tenir le Séminaire National des Animateurs.trices 2020, nous avons proposé des solutions et des contenus pédagogiques disponibles à distance via la plateforme Web' Anim qui est désormais devenu un outil d'animation courant et le choix a été fait de pérenniser la démarche. La plateforme web est régulièrement alimentée de nouveaux contenus en fonction des actualités et des besoins du réseau.

Les objectifs sont de maintenir une dynamique de réseau en cette période singulière de « distanciation sociale », d'accompagner la montée en compétences des nouvelles animatrices, notamment sur les dossiers d'actualité qui animent JA et garder la possibilité d'échanger entre régions et départements. Aussi, différents formats ont été proposés en fonction des besoins : contenus en ligne consultables et téléchargeables, webinaires ou des formations à distance avec des intervenants externes à JA. Une dizaine d'ateliers ont abordé des thématiques telles que la communication, la motivation au travail, l'installation, les relations partenaires ... et d'autres à venir ! Nous comptons plus de 200 participations aux ateliers, tous ateliers confondus, et 285 visiteurs uniques sur le site !



Outils d'animation à distance

Par ailleurs, il a été nécessaire de développer des solutions pour assurer une animation et un accompagnement à distance du réseau en proposant des outils pour la tenue des différentes réunions en distanciel et maintenir une dynamique d'échanges réguliers. Au cours des trois confinements, des notes d'infos hebdomadaires et des flash infos ont tenu notre Réseau informé sur les évolutions de la situation, les points de blocages que nous avons réussi à lever ou les solutions pour animer et tenir les réunions et AGs en visio. Malgré un calendrier chamboulé, nous avons réussi à construire des solutions et limiter les éventuelles problématiques : adhésions dématérialisées pour pallier l'impossibilité ou la difficulté de se réunir, valoriser les victoires syndicales notamment au travers du nouveau format proposé, etc.

Tenue des AG

Dès que cela a été possible, l'ensemble des élus et collaborateurs ont mis un point d'honneur à accompagner le réseau lors des AGs en présentiel, toujours dans le respect des gestes barrières. Cette présence de l'équipe nationale a permis de maintenir le lien, montrer le soutien du national et redynamiser le réseau. Par ailleurs, l'année ayant été riche en termes de dossiers défendus, il était important d'aller à la rencontre de nos adhérents afin de pouvoir débattre et échanger sur les thématiques et problématiques qui les animent.



Déploiement du PIJA



Le Congrès de la Baule a voté la mise en œuvre du Projet Identité JA, rapport moral construit sur 2 ans avec le réseau, avec l'appui notamment des UH. Pour rappel, ce projet s'inscrit dans l'objectif de réaffirmer ce qui définit JA et identifier les thématiques sur lesquelles s'appuyer pour mettre en place des actions communes dans tout le réseau et augmenter notre visibilité et cohérence.

Le PIJA a servi de cadre pour la mise en place de la nouvelle équipe nationale et notamment pour la rédaction de la feuille de route de la mandature. Les actions fléchées ont été énoncées pour répondre aux objectifs et ambitions portés par le PIJA et le détail de la construction a été rédigé au travers de fiches projets thématiques.

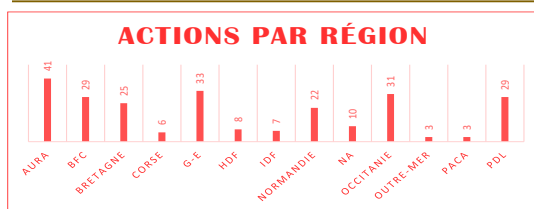


LES ACTIONS DU RÉSEAU NATIONAL

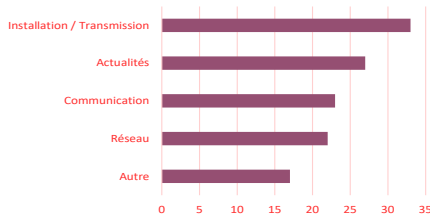
Bulletin mensuel

Mars
2021

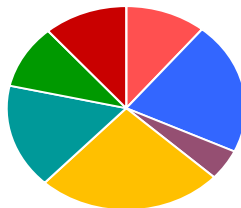
Résumé de l'action du réseau...



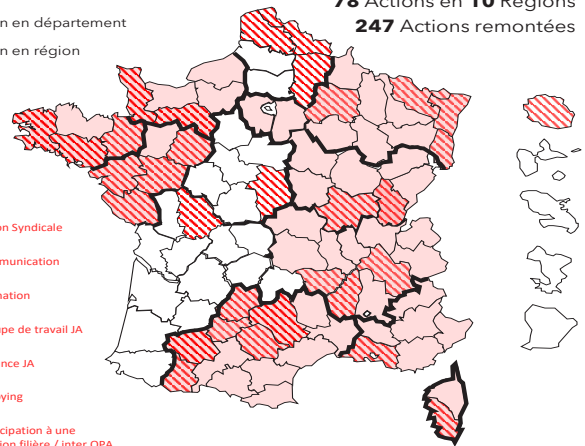
Top 5 des Sujets Abordés



Types d'Action



■ Action en département
■ Action en région



5 455 Jeunes Agriculteurs mobilisés
169 Actions dans **32** Départements
78 Actions en **10** Régions
247 Actions remontées

Dans l'objectif de faciliter la communication ascendante au sein du réseau, notamment en ce qui concerne les actions syndicales ponctuelles et les travaux de fond sur les filières et les dossiers transversaux, l'ORR (Outil de Remontées Réseau) a été remodelé sous la forme d'une infographie. Celle-ci permet d'avoir une meilleure vision de la répartition des actions syndicales à l'échelle nationale ainsi que les principaux sujets travaillés dans le réseau.

Base de données Adhérent

Un autre axe de travail abordé a été la mise à jour de la base de données Aboweb.

L'initiative de créer une base de données adhérents (Aboweb) découle du RM 2014. L'objectif était de mieux connaître les adhérents de notre réseau pour gagner en efficacité dans nos actions et en légitimité dans nos communications. Le constat a été dressé du manque d'utilisation de l'outil dans le réseau. Un plan d'actions a été établi avec pour objectif : 100 % des adhérents saisis dans Aboweb pour 2022. Pour cela, une enquête a été envoyée au réseau pour identifier les freins à l'utilisation de l'outil. Il reste aujourd'hui à adapter Aboweb aux besoins des structures et déployer son utilisation au travers de formation.

Campagnes d'adhésions

Dans l'ensemble des thématiques et pour répondre à l'ambition initiale du PIJA qui est de consolider et augmenter notre base d'adhérents et favoriser l'engagement de nos responsables, la question de la recherche de nouveaux adhérents est omniprésente.

Un projet a donc été lancé sur la thématique de la « campagne d'adhésions ».

Il se construit sur plusieurs phases :

- Une expertise pour identifier les leviers et stratégies développés dans le Réseau;
- La construction d'une boîte à outils à destination du réseau pour les aider renforcer leurs campagnes;
- l'accompagnement du réseau notamment au travers d'interventions en séminaires et formations.

Négociations commerciales et respect des EGA

Les réseaux JA et FNSEA se sont mobilisés sur la période de janvier à mars pour faire pression sur les négociations commerciales de 2021. Des avancées ont été obtenues mais elles restent cependant largement insuffisantes et les agriculteurs ne sont toujours pas payés le juste prix !

Au bilan, plus de 51 départements JA ont suivi l'appel à mobilisation ainsi que 7 régions. Pour maintenir la mobilisation sur la durée et afin de trouver des réponses pour les filières, la stratégie s'oriente désormais sur du travail de fond et prospectif avec la mobilisation des groupes de travail sur les principes du syndicalisme économique. En parallèle, la mobilisation de terrain est maintenue en organisant des discussions avec tous les acteurs et notamment les OP, les coopératives et la grande distribution en région et en département pour demander plus de transparence sur l'organisation des filières et la construction des prix.

Service de Remplacement

Cette année, les responsables JA élus au CA du SRF sont Stéphane Cornec, Christophe Hass, Justine Fusi et Nicolas Sarthou, président du SRF.

JA et FNSEA, en tant que membres fondateurs du SRF ont proposé d'améliorer la gestion de l'emploi en mettant en place une « structure chapeau » ayant pour objectif d'améliorer les offres de main d'œuvre au service des agriculteurs. Ce nouveau dispositif permet d'offrir des collaborations entre les différentes structures employant de la main d'œuvre afin de satisfaire les besoins en emploi agricole. Ceci vient justifier et renforcer l'utilité de ces structures vis à vis du besoin en main d'œuvre des agriculteurs.

Durant l'année 2020-2021, le SRF s'est positionné sur l'avenir du remplacement en agriculture et les formats de remplacement à proposer aux différents acteurs du territoire.

Différentes pistes de travail ont été dégagées, à savoir :

- Améliorer la qualité du remplacement;
- Développer l'échelon régional;
- Obtenir la reconnaissance politique (social et d'utilité publique).

Dans les mois qui suivent, des groupes de travail seront organisés au sein du réseau SRF autour de ces thématiques. SRF engagera également un travail sur le suivi des agents de remplacement au sein du prochain volet du PDAR 22-27, avec une partie spécifique pour les agents qui souhaitent s'installer à plus ou moins long terme.

Formation

Les chiffres de l'Organisme de Formation

Cette année JA a organisé 7 formations et formé 60 personnes. Malheureusement, suites à la crise Coronavirus, la plupart des formations du premier semestre 2020-2021 ont été annulées.

Certification Organisme de Formation (OF)

L'année dernière, les efforts de l'Organisme de Formation JA National se sont concentrés sur l'adaptation de nos pratiques au cahier des charges de la certification. Pour Jeunes Agriculteurs, cette certification des organismes est une opportunité pour professionnaliser notre action de formation et répondre à notre objectif de montée en compétences du réseau sur la formation. En certifiant son organisme de formation JA pourra assurer la formation des responsables syndicaux de demain.

Travaux sur les parcours

Dans notre objectif de faire monter en compétences le réseau, l'OF JA nat est en train de recenser les besoins à tous les échelons pour construire des parcours de formation adaptés. Ce travail a débuté notamment lors du séminaire de la CS du mois de février.

Formations Aboweb

La formation Aboweb se poursuit pour accompagner le Réseau dans la prise en main de l'outil, dans un souci de répondre à l'ambition portée de voir 100% des adhérents saisis pour 2022 dans la base.

Perspectives

La poursuite de cette mandature sera axée sur la reprise des événements JA et des instances en présentiel afin de renouer avec notre réseau tenu à distance depuis plus d'un an. Nous n'oublions pas que c'est la cohésion de notre réseau qui fait la force de JA et nous comptons sur une reprise forte en convivialité !

Les événements marquants à venir :

- Le déploiement de l'outil Aboweb dans le réseau au travers de notes et de formations afin de s'assurer d'une utilisation homogène sur tout le territoire;
- La révision éventuelle de conditions d'éligibilité des administrateurs qui seront partagées avec le réseau lors de notre Congrès 2021 au Havre dans le cadre du RM2021;
- La certification de l'Organisme de Formation JA et la mise en place des parcours de formation pour les administrateurs et salariés.

Enfin, dans un cadre plus général, le déploiement et la mise en application de nos lignes directrices basées sur le PIJA qui se poursuivra avec une nouvelle accélération du déploiement dans nos territoires pour répondre aux enjeux toujours plus nombreux.

Communication



Contexte

Suite au Congrès électif de 2020, la feuille de route de la mandature 2020/2022 a défini comme objectifs d'accroître la présence médiatique de JA via différents canaux, d'être l'animateur principal des territoires sur les thématiques agricoles, de diversifier nos relations partenariales et de sensibiliser le plus grand nombre à notre métier. La communication de JA s'est concentrée sur l'atteinte de ces objectifs au travers de différents temps de communication.

Notre action

A) Communication institutionnelle

Mise à jour et valorisation de l'identité JA

A la suite du Projet Identité Jeunes Agriculteurs, un nouveau slogan et une nouvelle baseline sont venus s'ajouter au logo JA. A cette occasion, une refonte globale des supports de communication interne et externe a eu lieu. Cette nouvelle identité a également été l'occasion d'une campagne de valorisation du syndicat, de ses missions, de son histoire...



B) Événementiel

54ème Congrès à La Baule



Décalé de 6 mois, le 54e congrès de JA s'est finalement tenu du 27 au 29 octobre à La Baule (Loire-Atlantique), rassemblant 400 membres du réseau dans un strict respect des contraintes sanitaires.

Parmi les moments forts : l'élection d'un nouveau conseil d'administration, le vote d'un projet introspectif sur notre identité, du rapport d'orientation 2020 consacré au renouvellement des générations ainsi qu'un long échange à huis-clos avec le ministre de l'Agriculture. Le nouveau conseil d'administration de JA reconduit à sa tête Samuel Vandaele au poste de Président et Arnaud Gaillot, Secrétaire Général. Agriculteur en Seine-et-Marne, Samuel Vandaele entend changer de méthode pour laisser plus de place à la prospective et au travail « en mode projet », notamment sur le carbone, conformément au nouveau slogan de JA « Demain se construit aujourd'hui », proposé dans le cadre du travail sur notre identité.

Jeunes Agriculteurs a également débattu et voté son rapport d'orientation intitulé « Installation et transmission : des chefs d'entreprise formés, professionnels et accompagnés pour des agricultures renouvelées ». Celui-ci propose une nouvelle feuille de route pour l'installation, cœur du réacteur de JA, pour faire face à l'enjeu du renouvellement des générations. Il propose deux principaux objectifs : une professionnalisation réaffirmée, avec notamment un accès au métier à partir d'un diplôme de niveau 4 ; et la simplification par un dispositif unique qui accompagnera les jeunes depuis l'installation jusqu'à la transmission.

Pour conclure ces 3 jours, un échange de plus de 2h avec le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie a permis de répondre aux questions du réseau sur l'installation et la transmission, la PAC, la gestion des risques, le foncier, l'application des EGAlim, le Posei, la prédation ou encore l'image du métier. A la veille d'un reconfinement, le ministre a enfin tenu à remercier le monde agricole, qui a tenu pendant la crise et continuera de tenir au service de tous les citoyens.



C) Réseaux sociaux

Les semaines de communication sur le foncier et le renouvellement des générations



Comme chaque année, nous avons communiqué à l'occasion de la semaine du foncier et de la semaine sur le renouvellement des générations en agriculture. Concernant la semaine du foncier, un nouveau format a été proposé, basé sur une augmentation de la cadence et une diversification des publications. La campagne s'est donc organisée sur le rythme suivant au quotidien : constat chiffré, propositions de JA et vidéo sur le sujet par un élu. Alors que les vidéos relevaient un aspect technique, elles réalisent un résultat de 200 000 vues.

La semaine RGA a quant à elle proposé un format innovant encadré par le service communication national qui a accompagné le réseau dans la production de vidéos dans 13 régions. Cette synergie a permis de créer plus de contenu que par le passé, et a permis d'atteindre 500 000 vues sur les pages Facebook et Twitter, soit une hausse de 20,4%.

Communication autour du congrès et valorisation du nouveau Conseil d'Administration



A la suite du Congrès électif à La Baule, une campagne de valorisation du nouveau Conseil d'Administration a été lancée afin de présenter les membres. Celle-ci a mis en valeur, le nom, le poste, l'âge et le type d'exploitation des membres du Bureau et a présenté l'ensemble du Conseil. Nous avons également valorisé le Rapport d'Orientation 2020, au travers d'infographies reprenant les grandes propositions de celui-ci.

Campagne commune JA / FNSEA pour les fêtes de fin d'année



Le 18 novembre, JA et la FNSEA ont lancé une campagne de communication autour de la consommation de produits agricoles français lors des fêtes de fin d'année. Cette campagne s'est structurée autour de la vidéo « Ensemble » qui a touché plus de 600 000 personnes. Les pages Twitter et Facebook enregistrent une hausse de 28% sur la période avec plus de 400 000 vues.

Mobilisation sur les négociations commerciales



Dans le cadre des négociations commerciales, des mobilisations régionales ont eu lieu. Elles ont été diffusées sur la page nationale, qui a également accompagné dans l'organisation des plateaux nationaux valorisant les initiatives locales.

Campagne autour de nos positions sur la Pac

Afin de maintenir la pression dans la dernière ligne droite des négociations de la Pac, une semaine de communication a eu lieu reprenant l'ensemble des propositions de JA sur la place des jeunes dans la nouvelle programmation. Cette campagne s'est accompagnée d'une tribune publiée sur le site du magazine « L'Opinion ».



D) Relations presse

Publications de tribunes

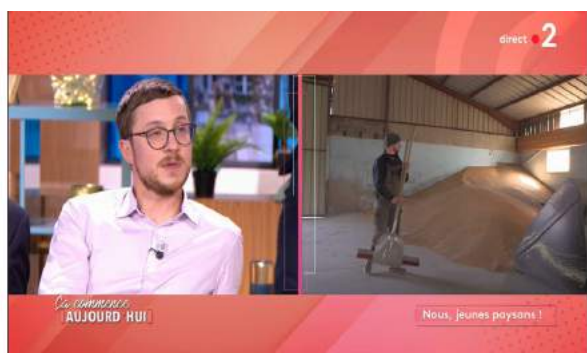
Proactif, JA a pris les devants en sollicitant la presse sur des sujets techniques comme la politique agricole commune, où nos positions ont été diffusées à l'occasion d'une tribune signée par Samuel Vandaele dans l'Opinion. Une seconde tribune signée par le Conseil de l'Agriculture Française a été publiée dans Ouest-France pour faire part du souhait du monde agricole d'être proactif et ambitieux sur le Projet de Loi Convention Citoyenne sur le Climat.

Les conférences de presse

Nous avons organisé sur la période 5 conférences de presse. Quatre conférences étaient organisées par JA et une était commune avec la FNSEA, à l'occasion du lancement de la campagne de communication #MangerFrançais. Cela a permis d'entretenir le lien avec les journalistes tout en communiquant sur nos propositions et priorités.



Semaine de valorisation de l'agriculture dans les médias



En lieu et place de la version physique du salon de l'agriculture, les médias français ont consacré un grand nombre de leurs émissions à l'agriculture afin de compenser l'absence de visibilité sur la profession liée à cette annulation. Jeunes Agriculteurs a été fortement présent sur la semaine avec 21 interventions en plateaux dont des duplex à la ferme et des émissions consacrées à la jeunesse agricole.



Les relations presse sur la période août 2020 – mars 2021

Sur la période allant de août 2020 à mars 2021, les administrateurs nationaux sont intervenus 57 fois dans les médias télévisés et radios nationaux sur des sujets variés. Ces plateaux nationaux ont permis d'accroître notre visibilité puisque, par exemple, nous avons participé à deux émissions des Grandes Gueules (3 millions de téléspectateurs), mais aussi à des matinales de France Inter. Cette présence médiatique est à compléter par des retombées notables en presse écrite, comme le numéro de l'hebdomadaire de La Croix entièrement consacré aux jeunes agriculteurs et à la transmission, aux conférences de presse, aux tribunes publiées et aux 30 communiqués de presse diffusés sur la période.

Perspectives

Une feuille de route pour le mandat 2020 – 2022 a été actée avec de grands axes que sont le développement de la présence médiatique de JA via différents canaux, le fait d'être l'animateur principal des territoires sur les thématiques agricoles, la diversification de nos relations partenariales et la sensibilisation du plus grand nombre à notre métier. JA poursuivra ces objectifs et la dynamique en continuant à suivre les recommandations du rapport moral voté en 2017, tout en accompagnant le réseau dans l'adaptation de sa communication et de ses différents projets (Toqués de l'Agriculture, podcasts, fêtes de la terre, etc.) à la crise sanitaire.

Contexte

Le magazine des Jeunes Agriculteurs souhaite cette année renforcer sa notoriété au travers de nouveaux partenariats et d'une présence accrue sur les réseaux sociaux, tout en continuant de valoriser sa nouvelle offre (bimestriel 88 pages + site internet). Pour ce faire, le design du magazine a évolué, de nouvelles rubriques en lien direct avec les JA ont été créées, et une stratégie digitale ciblée et élargie a été mise en place.

Notre action

Offre bimédia valorisée

Site internet : Opérationnel depuis fin février 2020, le site internet du JA Mag a continué son développement afin d'étendre sa visibilité. Avec une alimentation accrue d'articles, il met à disposition de ses abonnés des contenus qualitatifs, complémentaires du contenu du magazine papier.

Site internet www.jamag.fr



Nouvelle maquette du magazine papier : le JA Mag a fait appel à un nouveau maquettiste pour imaginer et développer une nouvelle charte graphique pour le magazine. En mars 2021, la première version de ce nouveau design a été divulguée dans le magazine n°773 de mars-avril. Avec son nouveau logo, son code couleur plus lisible et sa mise en page plus aérée, le JA Mag conserve sa volonté de répondre toujours mieux aux exigences de ses lecteurs.



JAMAG

Le magazine des jeunes agriculteurs

Développer sa notoriété :

Communication : Le JA Mag souhaite élargir sa notoriété, notamment grâce au développement de sa communication. Grâce aux réseaux sociaux, en insufflant une promotion de son site internet via Facebook, mais également avec la création prochaine d'un compte Twitter. Enfin la mise en place d'une newsletter mensuelle à partir d'avril 2021, à destination des inscrits sur le site internet, va permettre de communiquer sur les contenus JA Mag tout en générant toujours plus de flux de visiteurs sur le site internet.

Satisfaction des abonnés : Afin de toujours mieux répondre aux attentes de ses abonnés, le JA Mag a lancé le 8 mars 2021 une enquête de satisfaction auprès de son lectorat. Ouverte jusqu'au 12 avril 2021, ce questionnaire vise à récolter les avis, les suggestions d'amélioration, les critiques et les changements souhaités par ses lecteurs, dans le but d'affiner l'offre JA Mag.

Perspectives

L'objectif de ces évolutions est de proposer un magazine toujours plus attrayant qui réponde aux attentes de ses abonnés. Mais également de continuer à développer sa présence en ligne, par le biais de publications régulières aux contenus qualitatifs.



Contexte

A l'instar de tous les autres secteurs, l'agriculture doit, depuis plusieurs années, faire face à de nombreux défis environnementaux. Conscients des enjeux de préservation des ressources naturelles et de l'impact des activités humaines sur le climat, les agriculteurs se placent en acteurs incontournables de la lutte contre le changement climatique.

L'attente sociétale sur le sujet s'accroît d'année en année et 2020 n'a pas fait exception. La crise sanitaire que nous traversons a conforté cette dynamique. Cette prise de conscience citoyenne s'accompagne de changements profonds dans la manière de percevoir l'agriculture d'aujourd'hui. Pourtant, cette dernière entame d'ores et déjà sa transition, conciliant performance économique et performance environnementale.

Face à ces défis, Jeunes Agriculteurs milite pour que l'agriculture et les agriculteurs soient considérés comme une solution pour la transition écologique et pour le maintien de territoires diversifiés et productifs. Jeunes Agriculteurs se bat chaque jour pour la reconnaissance des efforts fournis par les agriculteurs pour répondre aux attentes de notre société de plus en plus exigeante.

Concernant l'action syndicale, cette année 2020 a été marquée par l'épisode de virose affectant les cultures. Le réseau JA a porté la voix du bon sens et obtenu une dérogation pour l'usage des néonicotinoïdes sur semences de betteraves sucrières.

Notre action

Les produits phytosanitaires

- **Dérogation à l'usage des néonicotinoïdes**

Suite aux demandes de la profession et vu l'urgence de la situation, l'arrêté autorisant l'utilisation des semences enrobées aux néonicotinoïdes pour la culture de betteraves sucrières a été publié et est entré en vigueur le 7 février. Pour une durée de 120 jours, la mise sur le marché et l'utilisation de semences de betteraves sucrières traitées avec des produits phytopharmaceutiques contenant les substances actives imidaclopride ou thiamethoxam est autorisée. Les successions culturales possibles pour les trois années suivant les cultures 2021 de betteraves sucrières qui entrent dans la cadre de la dérogation ont été définies mais l'arrêté prévoit également des mesures d'atténuation et de compensation possibles afin d'anticiper le semis, la plantation ou la replantation du maïs et du colza. Les modalités restent à définir par arrêté ministériel après avis de l'ANSES.

En parallèle, le ministre de l'Agriculture a précisé les modalités du dispositif d'indemnisation pour la campagne 2020 dans le cadre des minimis. Cette indemnisation est prévue pour les pertes supérieures à 30% pour les exploitations bénéficiant d'une assurance climatique et 35% pour les non-assurées. Le montant de l'enveloppe allouée est estimé à 80 voire 85 millions d'euros selon le nombre de demandeurs. Jeunes Agriculteurs avait donné de la voix afin d'apporter une solution à cette crise et a été entendu.



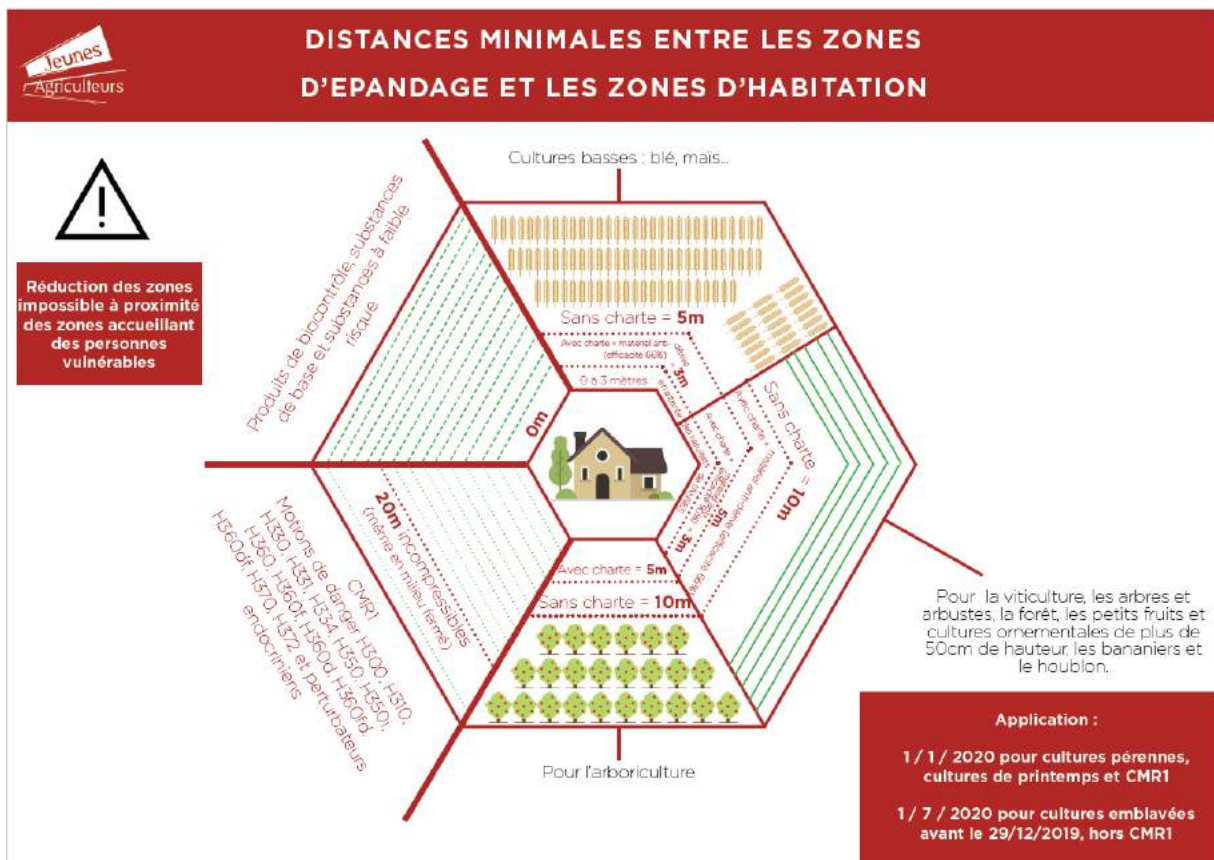
- **Plan pollinisateurs**

Le travail autour du plan pollinisateurs, promis par la ministre de l'écologie pour fin 2020, se poursuit et son architecture se précise. En effet, la profession a obtenu gain de cause en demandant plus de temps pour son élaboration ainsi que pour élargir son périmètre d'action. Le plan s'articule désormais autour de 6 axes déclinés en actions. Celui-ci devrait être finalisé pour le mois de juin. Jeunes Agriculteurs s'implique pleinement dans la rédaction de ce plan afin d'y apporter du pragmatisme et d'y valoriser les bonnes pratiques déjà existantes sur les territoires permettant d'allier agriculture et apiculture tout en protégeant les pollinisateurs sauvages.



- **Distances de sécurité vis-à-vis des riverains**

Alors que les chartes d'engagements des utilisateurs agricoles de produits phytosanitaires, fruit d'un long travail de la profession, ont été signées dans la plupart de départements, le Conseil Constitutionnel a décidé que la partie de l'article Egalim relatif aux distances de sécurité définissant les conditions de concertation pour la réduction de ces distances était non constitutionnelle. Ceci met à mal le travail fourni par Jeunes Agriculteurs et le réseau pour aboutir à des chartes pragmatiques, conciliant les aspects économiques, environnementaux et sanitaires des zones à proximité des habitations. Cette décision ouvre donc de nouveau le dossier de la protection des riverains, Jeunes Agriculteurs ne manquera pas de s'impliquer de nouveau dans la reprise de ce travail, comme nous l'avons fait la première fois, afin de faire appliquer des distances raisonnables et ajustables en fonction des éléments permettant de limiter la dérive. Ce sera cependant l'occasion de demander une nouvelle fois la prise en charge des impacts économiques de cette mesure ainsi que l'application du principe de réciprocité en matière d'urbanisme. La ferme France ne peut pas être, une fois de plus, la seule à payer les frais de la présence de constructions en milieu agricole.



• Eau

L'irrigation et la mobilisation de la ressource en eau constituent une priorité pour notre agriculture en participant à la résilience de nos exploitations face au changement climatique. Pour optimiser notre performance économique et environnementale, nous devons améliorer la gestion de l'eau dans les exploitations.

La profession agricole demande depuis plusieurs années une meilleure gestion de l'eau par le stockage et le transfert: il y a trop d'eau en hiver et pas assez en été. Cette nécessité a été reconnue par Didier Guillaume et Emmanuelle Wargon durant l'été 2019. De même, les conclusions de Assises de l'Eau énoncent l'élaboration d'une cinquantaine de projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) d'ici 2022 (et 100 d'ici 2027). Désormais, Jeunes Agriculteurs milite pour que les Pouvoirs Publics transforment leurs paroles en actes et que de tels projets voient le jour rapidement, dans un contexte juridique sécurisé. Ces démarches territoriales ont pour vocation d'aboutir à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant, assurant ainsi l'accès à l'eau pour le monde agricole et sécurisant leur production.



- **Nitrates**

La directive « nitrates » européenne prévoit que le programme d'actions soit révisé tous les quatre ans. Nous sommes donc désormais en pleine révision du PAN et de la cartographie des zones vulnérables. Les zones vulnérables sont pour la plupart étendues et devraient être finalisées fin mai. En parallèle, le travail sur le Programme d'Actions National Nitrates est en cours au niveau national. Jeunes Agriculteurs demande à ce que les spécificités des territoires soit prises en compte afin que les contraintes engendrées restent pragmatiques. Nous considérons donc que l'adaptation aux contraintes agronomiques, climatiques et environnementales des régions est essentielle et que la valorisation des démarches volontaires, en particulier dans les zones à enjeu, doit être retrouvée dans le 7ème PAN : nous demandons des contreparties pour les agriculteurs qui s'engagent volontairement, l'absence d'un cadrage strict au niveau national afin de laisser de la flexibilité au niveau régional, et enfin, la présence des OPA dans le dispositif de pilotage, d'élaboration et de suivi des territoires expérimentaux afin d'assurer la prise en compte des réalités du terrain.

- **ICPE**

Le cadre régissant l'épandage et le stockage des matières issues des ICPE est en cours de réforme via un projet d'arrêté définissant des prescriptions communes pour toutes les ICPE. Les objectifs de cette réforme sont maintenant clairement exprimés et visent d'une part à répondre aux préconisations des inspecteurs et d'autre part à faciliter la visibilité et la mise à jour des prescriptions via leur harmonisation en un texte unique. Jeunes Agriculteurs considère que cette simplification réelle pour les services de l'état ne sera pas perçue comme telle par les exploitants. En effet, réunir l'ensemble des prescriptions dans un seul et même texte sans mentionner les différents régimes conduit inévitablement à un alignement sur les exigences du régime le plus élevé afin d'éviter une perception de régression environnementale. Jeunes Agriculteurs travaille donc à la prise en compte des spécificités des épandages et du stockage des matières issues des ICPE agricoles que diffèrent évidemment de ceux des industries par exemple.

- **Projet de loi « Climat & Résilience »**



La convention Citoyenne pour le Climat a rendu sa copie fin juin 2020 et le projet de loi traduisant leurs propositions est examiné. De nombreux articles concernent directement ou indirectement le monde agricole notamment sur les dossiers eau, engrais, foncier, restauration collective, etc. Bien que Jeunes Agriculteurs accueille ce projet avec un état d'esprit positif, considérant qu'il pourrait permettre d'accompagner la transition de nos exploitations et de faire valoir l'agriculture française, un certain nombre d'articles sont problématiques et pourraient être délétoires. C'est pourquoi Jeunes Agriculteurs s'attache à faire entendre la voix des agriculteurs pour une agriculture nourricière, diversifiée et assurant un revenu juste aux exploitants tout en concourant aux objectifs de renouvellement des générations et résilience des exploitations.

Perspectives

La communication reste un axe de travail majeur pour Jeunes Agriculteurs. Au regard du contexte actuel empreint notamment d'agribashing, il semble essentiel de communiquer autour de nos métiers et d'apporter au grand public une vision de la réalité quotidienne des agriculteurs français et des démarches de progrès dans lesquelles ils sont engagés. Au niveau national, nous nous sommes engagés via la Contrat de Solutions dans une campagne de communication autour des nouveaux EPI, en lien avec la plan Ecophyto 2+. Il nous reste maintenant à déployer massivement ces outils de communication. Jeunes Agriculteurs est également en lien avec l'association Agridemain afin de promouvoir le métier d'agriculteur par la fabrication de panneaux contenant des informations sur l'exploitation à destination du grand public.

Concernant la réforme de la politique agricole commune, Jeunes Agriculteurs travaille à l'élaboration de propositions pour ces différents outils. L'architecture environnementale est révisée et nous défendons les positions prises auprès des pouvoirs publics afin que ce volet ne soit pas empreint de dogmatisme mais des réalités du terrain en valorisant les bonnes pratiques déjà mises en place par les agriculteurs français. Ces derniers doivent voir leurs efforts appréciés à leur juste valeur et récompensés.

Europe et international



Contexte

Au niveau européen, la négociation entre le Parlement, le Conseil ainsi que la Commission approche de son terme, même si des incertitudes demeurent sur un calendrier précis. Un accord politique est envisageable d'ici l'été 2021, ce qui finaliserait, en plus de l'accord conclu par le Conseil des Chefs d'Etat sur le budget fin 2020, l'ensemble des éléments réglementaires en vue de la prochaine Pac 2023-2027. D'ici le 1er janvier 2023 nous sommes actuellement dans une période de transition de deux ans durant laquelle les règles actuelles 2014-2020 s'appliquent financées par le budget 2021-2027. Côté français, la concertation menée par le ministère de l'agriculture se poursuit avec l'ensemble des parties prenantes pour avancer sur le futur Plan Stratégique National (PSN). Les premiers arbitrages vont très prochainement être annoncés par le ministre de l'agriculture [encore inconnus au moment de la rédaction de cette fiche]. Une deuxième phase de concertation va s'organiser pour préciser la mise en œuvre des mesures avant que le PSN ne soit transmis à la Commission Européenne.

Au niveau international, face à une Organisation Mondiale du Commerce à l'arrêt, les Etats intensifient les négociations commerciales bilatérales. Ainsi, l'Union européenne est actuellement engagée dans plusieurs dizaines de négociations bilatérales sur tous les continents dont les négociations, complètement opaques, sont pilotées par la Commission européenne. Parmi les accords les plus emblématiques à l'heure actuelle comme celui avec le Canada (Ceta), le Mercosur ou plus récemment avec le Mexique, l'agriculture est l'un des sujets les plus conflictuel. Ce n'est pas sans conséquence pour l'agriculture française et européenne, allant jusqu'à menacer notre souveraineté alimentaire. La Commission a lancé fin 2020 une révision de la politique commerciale de l'Union pour laquelle JA fait part de l'ensemble de ses propositions.

La nécessité de porter la voix des jeunes agriculteurs sur les sujets internationaux est de plus en plus prégnante. C'est dans ce contexte que les résultats du Sommet International des Jeunes Agriculteurs (SIJA) que JA a organisé en avril 2019, réunissant les cinq continents autour de la table, prend toute son ampleur.

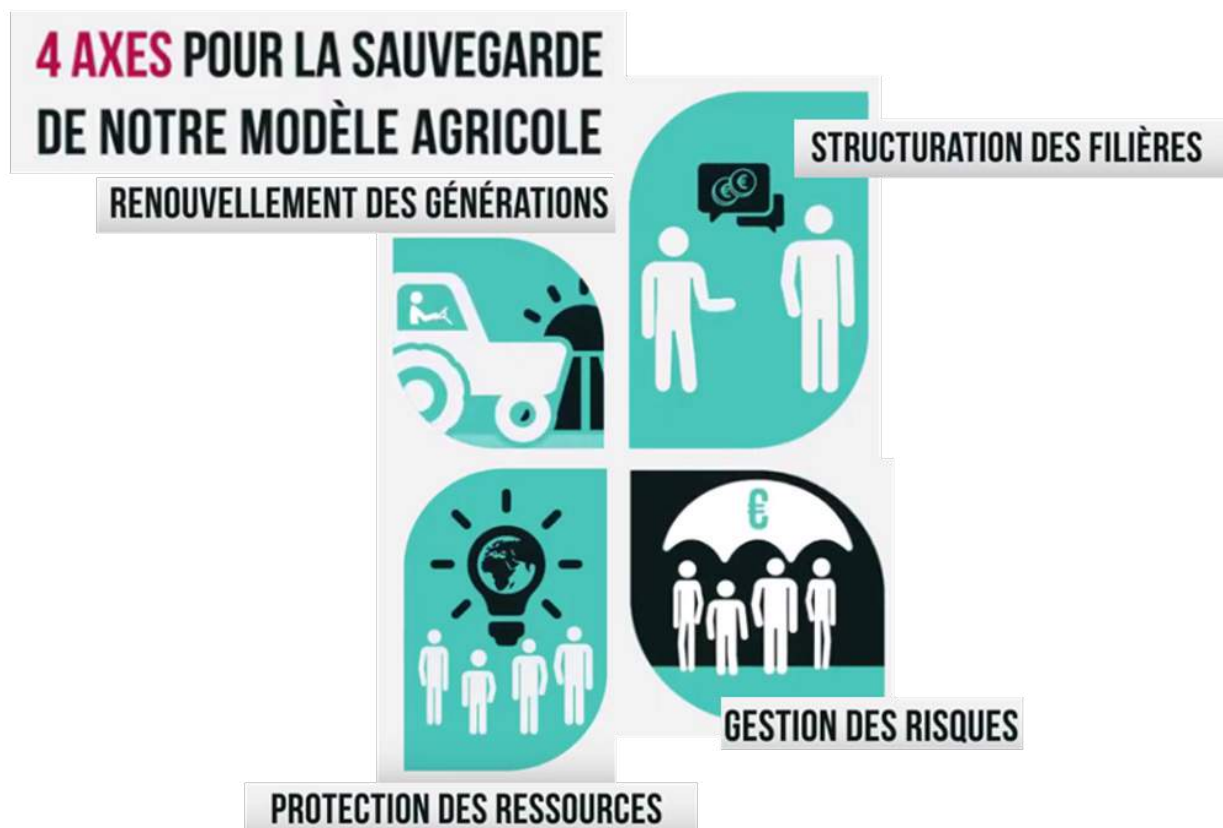
En dépit de ce contexte instable et peu sécurisant pour les agriculteurs, JA reste plus que jamais force de proposition sur les dossiers européens et internationaux.

Notre action

Pac post-2020 : maintenant son cap, JA défend son projet dans la dernière ligne droite des négociations

Depuis plusieurs années, JA a travaillé avec l'ensemble du réseau un projet fort et cohérent. Jeunes Agriculteurs appelle à une Europe forte et ambitieuse, plus proche des citoyens, plus harmonisée et solidaire, dotée d'un budget renforcé à la hauteur des enjeux. Nous proposons qu'une véritable stratégie européenne soit mise en place, partagée, qui s'appuie sur des politiques agricole, commerciale et de développement international cohérentes entre elles, qui garantisse la sécurité alimentaire et protège ses agriculteurs :

1. pour maintenir des agriculteurs nombreux et accompagner le développement d'exploitations socialement, économiquement et environnementalement durables sur tous les territoires ;
2. pour accompagner l'orientation de ces filières vers davantage de création et de partage de valeur ;
3. pour sécuriser le revenu des agriculteurs face aux aléas climatiques, sanitaires, économiques et renforcer la résilience des exploitations ;
4. pour construire un nouveau pacte alimentaire avec les citoyens européens, préservant la sécurité alimentaire, prenant en compte les ressources naturelles, et maîtrisant les impacts environnementaux de l'agriculture.



Les négociations étant toujours ouvertes à Bruxelles, JA continue de pousser pour influencer les propositions sur la table. Cependant, face à un cadre qui est devenu de plus en plus contraint, JA s'efforce de décliner son projet avec les outils à disposition pour la prochaine Pac. C'est tout le travail que nous menons depuis 2019 : décliner notre vision dans la mise en œuvre de la future Pac. Parmi les propositions les plus emblématiques :

- un renforcement de l'enveloppe dédiée au renouvellement des générations (4% du budget) déclinée sur les deux piliers de la Pac et un versement de la majoration JA du premier pilier à l'actif (et non plus à l'hectare) pour atteindre 10 000 installations aidées d'ici la fin de la programmation ;
- l'élaboration d'une définition forte de l'agriculteur actif pour cibler les aides Pac aux seuls véritables agriculteurs ;
- une simplification du versement des aides découplées, pour converger au plus vite et en finir enfin avec l'historique qui crée des situations injustes sur l'ensemble du territoire, et un renforcement du paiement redistributif pour concentrer les aides sur les actifs ;
- un renforcement des aides couplées et des programmes opérationnels avec la mise en place de modulation pour inciter à davantage structurer les filières ;
- une simplification des mesures environnementales qui accompagnent les agriculteurs vers des objectifs de résultats et qui considèrent les agriculteurs, seuls ou en groupe, comme réel acteur du progrès ;
- un renforcement des outils de gestion de l'ensemble des risques grâce à une palette complète de dispositifs et le renforcement des outils de régulation des marchés et d'anticipation et de gestion des crises ;
- un maintien de l'ICHN pour accompagner l'installation d'agriculteurs actifs dans les territoires soumis à handicaps.

Fort de ces propositions pour le PSN, l'année 2021 a particulièrement été marquée par un important travail de lobbying pour obtenir des avancées pour les jeunes agriculteurs dans les arbitrages finaux.

Tournée Pac JA : une tournée pour sensibiliser le réseau au projet Pac JA



Intégrée à plan d'action global et afin de largement diffuser la position Pac de JA et de renforcer son appropriation, JA a organisé de septembre à octobre 2020 une tournée de l'ensemble des régions. Elle a également permis de partager notre plan d'action et de sensibiliser chacun dans un contexte de négociation à tous les niveaux.

Conseil européen des jeunes agriculteurs (Ceja) : le Ceja s'adapte à la situation sanitaire

La participation de JA au sein du Ceja reste une priorité pour porter la voix des jeunes agriculteurs français au niveau européen. Depuis un an, les travaux s'amplifient sur la Pac et principalement le renouvellement des générations avec notamment une campagne pour doubler le budget alloué au RGA dans la Pac. Plus largement, ce sont les sujets du changement climatique et du green deal qui ont été à l'agenda du Ceja depuis le renouvellement du mandat en juillet 2019. Également confronté à la situation sanitaire que nous connaissons tous, le Ceja a su s'adapter pour maintenir un important travail d'élaboration de nos positions, notamment en cette période de réforme de la Pac. Les organisations membres ont poursuivi avec ambition le travail en distanciel pour que le Ceja puisse maintenir son rayonnement européen.

Cette année a également été marquée par la nomination d'un JA français, Samuel Masse, à la présidence du Ceja suite à la démission de l'ancien président, Jannes Maes, début 2021. Un atout pour JA au regard de l'agenda politique européen. Les prochaines élections du Ceja se tiendront à l'occasion de l'Assemblée générale en juin prochain.

Commerce international : un combat contre le libre-échange

La signature des accords de libre-échange provoque un afflux de produits alimentaires sur les marchés français et européens perturbant les équilibres en place. Des produits qui ne sont par ailleurs pas soumis aux mêmes normes sociales et environnementales et ne respectant pas les standards européens. Nous dénonçons par ailleurs l'absence totale de moyens de contrôle sur les produits importés, les standards de production, l'utilisation de produits phytosanitaires, le bien-être animal et l'étiquetage de l'origine est trop facilement contournée.

Les filières françaises de qualité sont donc particulièrement mises en difficulté par cette concurrence que nous jugeons déloyale. A titre d'illustration, les contingents discutés dans le cadre des accords Ceta, Mercosur et Mexique représentent à eux trois pas moins de 200 000 tonnes de viande bovine, 190 000 tonnes de volailles et 115 000 de porc, sans oublier d'autres secteurs comme l'éthanol ou le sucre qui sont particulièrement impactés.

JA s'oppose à la signature de ces accords qui mettent en péril un certain nombre de filières agricoles et à ce que l'agriculture soit considérée comme une variable d'ajustement et demande le traitement différencié des questions agricoles dans les négociations commerciales internationales. Cela vaut pour les accords en cours comme le Ceta (Canada), le Mercosur, le Mexique où encore la Nouvelle-Zélande, mais également pour tous les autres à venir. Il n'est d'ailleurs pas à exclure une reprise des discussions avec les USA suite à la mise en place de l'administration du nouveau président Joe Biden. C'est pourquoi JA se veut force de proposition dans le cadre du réexamen de la politique commerciale de l'UE lancé par la Commission européenne à l'automne dernier.

Agricultures familiales et international : Un Sommet International des Jeunes Agriculteurs à la hauteur de nos ambitions

JA, aux côtés d'Afdi, poursuit son engagement sur la scène internationale pour faire entendre la voix des agricultrices et des agriculteurs familiaux. Malgré la situation sanitaire, nous continuons à développer les temps d'échanges entre jeunes agriculteurs familiaux de différents horizons, les moments de réflexion sur les modèles agricoles, et bien sur l'opportunité d'influencer les débats agricoles mondiaux. Nous espérons une levée rapide des restrictions pour reprendre les échanges en physique.



Sommet International des Jeunes Agriculteurs

International Summit of
Young Farmers

20
19

C'est dans ce cadre, suite à la tenue en avril 2019 du Sommet international de Jeunes Agriculteurs que JA a organisé à Paris, que JA accompagnera l'organisation du prochain SIJA qui se tiendra au Rwanda en avril 2022. L'objet sera de poursuivre la dynamique du Réseau International de Jeunes Agriculteurs créé lors du SIJA19 qui a pour objectif de renforcer au quotidien le dialogue et permettre d'améliorer la représentation des jeunes agriculteurs dans les instances internationales à travers trois types d'action :

- La création d'une plateforme pour des échanges quotidiens et continus sur l'ensemble des défis, notamment un échange de bonnes pratiques sur les défis à relever ;
- La mise en place d'une journée mondiale des jeunes agriculteurs ;
- La tenue régulière d'un Sommet international de Jeunes Agriculteurs.

Perspectives

La fin de l'année 2021 va être le théâtre de la fin des négociations européennes sur la future Pac mais également des arbitrages, au niveau français, concernant l'élaboration du Plan Stratégique National de la future Pac. JA poursuivra pleinement son travail à partir de son document de propositions construit en concertation avec l'ensemble du réseau lors des groupes et session de travail. Un important travail de lobbying auprès de nos organisations partenaires mais aussi auprès des élus politiques va continuer. JA est plus que jamais présent à tous les niveaux sur le sujet. A Bruxelles, fort de son positionnement adopté en 2017, le Ceja est indispensable pour faire entendre la voix des jeunes agriculteurs.

Côté international, à l'image de la mobilisation du réseau pour s'opposer au traité de libre-échange avec les pays du Mercosur, JA reste plus que jamais déterminé pour dénoncer l'incohérence des politiques commerciales internationales. Enfin, les travaux du réseau international de Jeunes Agriculteurs suite au SIJA se poursuivent notamment par la tenue d'un prochain Sommet au Rwanda en 2022.

Productions animales



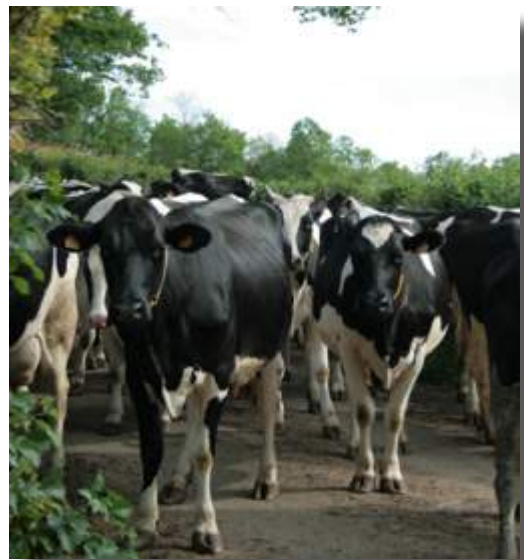
Contexte

Les effets de la crise du covid-19, des perturbations des échanges du fait du Brexit et d'autres difficultés sanitaires ont produit des effets divers selon les filières d'élevage. Alors que la filière ovine atteint des niveaux de prix particulièrement hauts du fait du tassement des importations, la majorité des productions animales connaissent des situations économiques difficiles, qui ont été l'objet de nombreux travaux de Jeunes Agriculteurs.

Des prix bas et une collecte en baisse dans la filière laitière

La diminution importante du cheptel de vaches laitières (-130 000 têtes entre mars 2020 et mars 2021) a entraîné une baisse marquée de la collecte de lait depuis la fin de l'année 2020. Dans les trois premiers mois de 2021, cette baisse était de 56,2 millions de litres par rapport à la même époque l'année précédente.

Le prix du lait standard conventionnel décroche lui aussi. A 327€/1000L au début de l'année, il était en retrait de 9€/1000L par rapport à son niveau de 2020, soit une baisse de 2,7%. Au niveau européen, le prix moyen du lait en 2020 est resté lui aussi en dessous de son niveau de 2019 dans plusieurs pays, dont l'Allemagne (-3%), les Pays-Bas (-6%) et la Pologne (-1,5%). Après une collecte en hausse sur l'ensemble de l'année 2020, la collecte des 27 Etats membres de l'UE a quant à elle connu un fort ralentissement depuis le mois de décembre, qui a été accentué par la vague de froid en janvier et février ainsi que par la hausse du coût de l'aliment.



Les filières « viande » : des dynamiques de production et de prix hétérogènes

En viande bovine, la vache et le JB ont connu des prix très bas en 2020, qui remontent cependant depuis le début d'année 2021. Au mois de mars, le cours de la vache était ainsi supérieur de 20 ct à son niveau de 2020. Malgré la hausse amorcée, le cours du JB restait lui inférieur de 5 ct à celui de 2020. La situation sur le marché du brouillard est quant à elle particulièrement difficile, avec une cotation inférieure de 18 centimes par rapport à la même époque en 2020. La consommation des ménages, en viande bovine comme en veau, est elle soutenue, et les exportations vers l'Allemagne de JB permettent de compenser en partie la baisse des échanges vers le pourtour méditerranéen.

La viande ovine, en revanche, connaît des cotations considérées comme historiques par la filière, du fait notamment de la baisse importante des importations depuis la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et l'Espagne tout au long de l'année 2020.



La volaille a quant à elle été fortement marquée par l'épizootie d'Influenza aviaire qui a touché fortement le bassin de production du Sud-Ouest : en janvier, les abattages de canards gras étaient ainsi en baisse de 30% par rapport à leur niveau de 2020. De même, les abattages de canard à rôti et de pintades ont connu des reculs importants. A l'inverse, les abattages de poulet et de dinde ont connu des hausses respectives de +4% et de +3,8%. La consommation de viandes et élaborés de volaille à domicile est quant à elle en hausse annuelle (+9,7%), de même que celle de viande fraîche de poulet (+13,4%).

Pour la filière porcine, l'année 2021 a commencé avec des cotations particulièrement basses, en dépit de la hausse importante du coût de l'aliment. En effet, la détection de FPA en Allemagne, qui a fermé l'accès du porc allemand au marché chinois, a déséquilibré l'ensemble du marché européen. Depuis la mi-février, cependant, les cotations remontent, tirées par la demande intérieure et par la forte demande asiatique. Sur un an cependant, la consommation totale diminue de 0,9% en France, du fait de la fermeture de la RHD et malgré la hausse très importante de la consommation à domicile : La consommation des ménages à domicile a en effet augmenté en France de 8,2% en 2020 pour le porc frais, de 13,3% pour les élaborés, et de 9,4% pour les charcuteries.

Sanitaire et bien-être animal

La fièvre porcine africaine, découverte en septembre dernier à l'est de l'Allemagne, a particulièrement déséquilibré le marché européen. Le porc allemand, qui s'exportait jusqu'alors particulièrement en Chine, s'est vu fermer ce marché, et s'est donc écoulé en Europe, faisant chuter les cours dans tout le continent.

L'IAHP (Influenza aviaire hautement pathogène) a quant à elle fait connaître une fin d'année extrêmement difficile aux éleveurs français, en particulier dans le Sud-Ouest. Les élevages de palmipèdes ont été les plus touchés. Six groupes de travail lancés sous l'égide du Ministère de l'agriculture ont été mis en place pour fournir des recommandations à l'horizon du mois de juin sur les mesures à mettre en œuvre pour se protéger contre de tels épisodes à l'avenir. Jeunes Agriculteurs est représenté au sein de trois de ces groupes.

Sur la LSA, à la suite de la demande de report d'application portée par d'autres pays, la Commission européenne a annoncé une période transitoire de 6 mois. Attention cependant : Il ne s'agit pas d'un report de la LSA qui sera bien en vigueur dès le 21 avril mais d'une période transitoire. En conséquence, les modalités de surveillance notamment entrent en vigueur au 21 avril. A compter de cette date, les accords bilatéraux que la France entretenaient avec l'Espagne et l'Italie relatives à la DCO seront donc caducs et remplacés par de nouvelles dispositions.

Sur le plan du bien-être animal, les travaux continuent au sein des interprofessions du porc et de la volaille pour trouver des solutions pratiques répondant à l'interdiction à venir de l'élimination des poussins et de la castration à vif des porcelets, qui doit avoir lieu à la fin de l'année 2021. De plus, le plan de relance contient une mesure « Pacte Biosécurité et Bien-Être animal », permettant des investissements dans ces domaines pour les éleveurs.



Notre action

Depuis le congrès d'octobre, les enjeux économiques et sanitaires des filières animales ont été au centre des actions de Jeunes Agriculteurs.

Semaine « Ruminants »

Bien que la deuxième session Ruminants, initialement prévue en Lozère, ait dû être reportée du fait des conditions sanitaires, les élus responsables des filières ruminants ont souhaité organiser une semaine entière de travaux, en réponse aux fortes demandes du réseau.

Initiée par un groupe de travail réunissant l'ensemble des filières, la semaine a vu se succéder les travaux sur le lait, la viande bovine, et enfin les productions ovines et caprines. Les enjeux économiques ainsi que la PAC ont été les sujets principaux de ces travaux.

Le renforcement attendu de la loi EGAlim, qui vise à « protéger le revenu des agriculteurs », a fait l'objet de discussions entre les participants du groupe introductif, réunissant l'ensemble des filières de ruminants réunies. Les discussions ont permis de consolider les positions de Jeunes Agriculteurs, et ont particulièrement insisté sur la nécessité de réfléchir aux sanctions à mettre en œuvre en cas de non-respect des dispositions légales.

A quelques semaines de la présentation des premiers éléments du Plan Stratégique national de la France, la question de la réforme de l'UGB a également alimenté les débats, et en particulier entre éleveurs laitiers et éleveurs de bovins allaitants. Les éleveurs ovins et caprins se sont eux penchés en particulier sur les questions d'agrivoltaïsme et de renouvellement de la consommation de viande d'agneau et de chevreau.

La présentation de la stratégie de syndicalisme économique de Jeunes Agriculteurs a par ailleurs permis à plusieurs participants de faire état d'actions menées localement, de leurs réussites et des difficultés rencontrées sur le terrain. Enfin, les déserts vétérinaires, le difficile renouvellement des générations en élevage dans certaines régions, ainsi que les problématiques liées à la prédation ont été soulevées par des participants de l'ensemble des groupes.



Influenza aviaire

Dans le cadre de l'épizootie d'Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) qui a touché la France cet hiver, Jeunes Agriculteurs a suivi et participé activement à la gestion de la crise, en prenant part à une série de réunions de suivi, régulièrement convoquées par le ministre de l'Agriculture ou ses services. Pour prévenir de tels épisodes à l'avenir, Jeunes Agriculteurs a par ailleurs pris part à plusieurs groupes de travail réunissant les acteurs de la filière, lors desquels il a défendu une vision plus restrictive des dérogations accordées jusqu'à présent aux élevages de moins de 3200 bêtes. Enfin, Jeunes Agriculteurs a participé à l'établissement de positions solides de la filière dans son ensemble en travaillant en commun avec la CFA, la FNSEA, la FN Foie Gras, entre autres.

Castration des porcelets

Pour répondre à la demande des pouvoirs publics de mettre fin à la castration à vif des porcelets, Jeunes Agriculteurs a défini et porté une position établie lors d'un groupe de travail consacré à ce sujet, en présence des représentants des principaux bassins de production. Les participants se sont positionnés en faveur du mâle entier comme nouvelle norme, avec la possibilité pour toutes les productions qui le nécessitent de recourir à une castration, prise en charge par l'aval quelle que soit la méthode, et au coût réel. Les participants se sont également prononcés contre l'ajout de cahiers des charges supplémentaires.

Actions pour la promotion de la production française

Jeunes Agriculteurs a travaillé à la promotion de la production française, et à la juste rémunération des éleveurs français. En participant aux comités de suivi des négociations annuelles, en parallèles des mobilisations communes avec la FNSEA, Jeunes Agriculteurs a permis de mettre la pression sur les acteurs de l'aval des filières qui prévoyaient d'importantes déflations sur les produits agricoles.

La démarche « Eleveurs & Engagés », dont Jeunes Agriculteurs est fondateur, a également été poursuivie.



Perspectives

Après des négociations commerciales particulièrement tendues, dans lesquelles l'esprit qui avait guidé les Etats généraux de l'alimentation semblait s'être évanoui, Jeunes Agriculteurs a appelé le Gouvernement à combler les limites du cadre législatif actuel. La prise en compte des indicateurs de coûts de production restent en particulier trop lacunaires, certaines interprofessions n'ayant même pas autorisé leur publication.

Les attentes sociétales sont fortes sur le bien-être animal. Si Jeunes Agriculteurs est prêt à y répondre, cela doit se faire en concertation avec les éleveurs, et ils ne peuvent assumer toute la charge financière que cela engendre. Jeunes Agriculteurs poursuivra en 2021 les travaux menés avec les différentes parties prenantes, en accompagnant les éleveurs et en n'abandonnant aucun éleveur sur le chemin, et en les rémunérant pour leurs bonnes pratiques. Cela passe aussi par la dénonciation et le refus de toute forme d'attaque envers les éleveurs.

Les filières d'élevage sont particulièrement touchées par les enjeux liés à l'installation et au renouvellement des générations. Ce sujet doit rester au cœur des priorités de Jeunes Agriculteurs pour l'avenir.

Productions végétales



Contexte

Une année rythmée par un contexte difficile

Productions végétales et crise sanitaire

Fortement impactées par la crise sanitaire, les filières agricoles ont dû s'organiser afin d'assurer la continuité de leur activité. Les productions végétales ont notamment été touchées par des problématiques de commercialisation, d'organisation du travail agricole et de gestion des stocks depuis le premier confinement. Le monde agricole a su trouver des solutions à certaines de ces nouvelles contraintes, notamment pour l'emploi de main d'œuvre ou la logistique. Les filières végétales ont ainsi su se mobiliser, et des dispositifs de crise ont permis à des filières particulièrement touchées de rebondir (filières viticole, cidricole, pommes de terre, etc.). Cependant, la pandémie continue à peser fortement sur les filières végétales, notamment sur la commercialisation et sur les débouchés.

Les enjeux de souveraineté alimentaire

La mobilisation de l'ensemble des maillons des filières agricoles a été forte pendant la période de confinement, afin de permettre la continuité des approvisionnements. Fort de ce dynamisme, le monde agricole a pu rappeler l'importance de son activité dans les enjeux actuels. L'enjeu de souveraineté alimentaire est devenu primordial, et a été largement souligné par les pouvoirs publics comme une solution majeure de résilience de l'agriculture française. La mise en œuvre d'une stratégie nationale sur les protéines végétales illustre parfaitement ce point. Sur les fruits et légumes, les actions mises en œuvre pour assurer une juste communication de l'origine des produits en sont aussi un exemple marquant.

Conjoncture 2020

Grandes cultures : une campagne de céréales sous le signe d'une faible récolte et d'une hausse des prix

En 2020, pénalisée par la météo, la production française de céréales se chiffre à 57,4 Mt : elle est particulièrement faible, en baisse de 19,3 % sur un an. Les rendements sont en recul plus ou moins marqués pour toutes les cultures et les surfaces des cultures d'hiver ont fortement diminué tandis que celles des cultures de printemps et d'été ont progressé. La production d'oléagineux s'accroît légèrement, à 5,3 Mt, sur des surfaces quasiment stables, à l'exception du tournesol en forte progression. Dans un contexte de dynamisme de la demande chinoise d'un côté et de constitution de stocks de précaution dans certains pays d'autre part, les prix sont en nette hausse sur la première moitié de la campagne 2020-2021, particulièrement au dernier trimestre 2020.

Viticulture : une récolte supérieure à la moyenne 5 ans, des cours qui fléchissent encore

Après une faible vendange en 2019, la production viticole française 2020, estimée à 46,9 millions d'hectolitres, retrouve un niveau supérieur à la moyenne 2015-2019. En début de campagne 2020-2021, les stocks de vins sont en hausse, en raison de la baisse de la consommation intérieure et des exportations, liée à la pandémie de Covid-19. Les volumes disponibles pour la commercialisation en 2020-2021 augmentent en conséquence. Sur les quatre premiers mois de la campagne 2020-2021, les exportations de vins tranquilles d'appellation progressent légèrement sur un an en volume, tirées par les ventes dynamiques vers le Royaume-Uni. La baisse se poursuit vers les autres principales destinations. Sur les cinq premiers mois de la campagne, les prix des vins d'appellation, hors Champagne, comme des vins IGP, poursuivent leur recul sur un an.

Fruits et légumes : des prix globalement soutenus

Sur les fruits d'été, les productions sont en recul du fait de conditions climatiques difficiles (gel, sécheresse, etc.), notamment sur l'abricot et la pêche. Cette contraction de la production s'accompagne d'une hausse des cours par rapport à 2019, à l'exception de la cerise. La production de pommes a également été fortement impactée avec la plus faible récolte depuis 7 ans. En légumes d'été, les récoltes diminuent à cause des aléas climatiques mais aussi d'un manque de main d'œuvre qualifiée pendant le confinement. La demande a été soutenue et les prix sont restés globalement élevés, sauf en salade qui a connu une année très compliquée et s'est retrouvée en crise conjoncturelle. Pour les légumes d'automne, une hausse des cours a été globalement observée avec des volumes dans la moyenne quinquennale.

Notre action

Des filières végétales structurées et résilientes

Diversification des exploitations céréalières

JA considère que la diversification au sein des exploitations de grandes cultures est une piste essentielle pour en améliorer la résilience et l'autonomie.



Protéines végétales : objectif de souveraineté protéique

JA estime nécessaire de développer un **plan protéines ambitieux** à la fois à la hauteur des besoins de l'alimentation française et des enjeux environnementaux qui y sont associés. Depuis longtemps travaillé par les acteurs du monde agricole, aucun plan ambitieux n'avait vu le jour faute de moyens accordés. Fin 2020 et en lien avec le Plan de relance, le Gouvernement a finalement présenté une stratégie nationale pour les protéines végétales dotée d'une enveloppe de 100 millions d'euros. Ce plan se construit autour de 3 axes stratégiques : la réduction de la dépendance aux importations, l'amélioration de l'autonomie alimentaire des élevages et le développement d'une offre de produits locaux en matière de légumes secs. JA travaille maintenant sur sa mise en œuvre.

Contractualisation céréaliers-éleveurs : une diversification de débouchés

JA travaille toujours à sécuriser les exploitations dans un contexte de volatilité accrue ces dernières années. Nous pensons que la mise en place d'un contrat « céréaliers – éleveurs » va dans ce sens. Les éleveurs sont tout aussi sensibles aux fluctuations, étant l'un des principaux débouchés des productions céréalières. La contractualisation inter-filière pourrait être une solution pour sécuriser, en partie, l'approvisionnement des uns, le débouché des autres, tout en atténuant les effets de l'extrême fluctuation des cours mondiaux.

Maintien d'un contexte réglementaire favorable pour la filière viticole

Organisation Commune de Marché vitivinicole et réforme de la PAC

La filière vitivinicole est concernée par la réforme de la future PAC. JA se mobilise pour identifier et soutenir les spécificités de la filière vitivinicole française. Notamment, la filière viticole défend la prolongation du Programme National d'Aides, en termes de fonctionnement, avec une adaptation de certaines mesures au contexte actuel. La continuité des dispositifs après 2023 est un enjeu essentiel pour la réussite de la transition dans la nouvelle PAC.

Par ailleurs, la régulation du potentiel du vignoble reste un des acquis fondamentaux de la filière : JA souhaite que le dispositif soit maintenu, même au-delà de 2030 (date butoir actuelle). JA suit ainsi avec attention les négociations à l'échelle européenne. JA participe aussi activement à des réunions spécifiques sur la viticulture avec le ministère pour échanger sur la construction du Plan Stratégique National pour la future PAC.

Programme National d'Aides et aides pour les jeunes agriculteurs

De plus, JA réaffirme son attachement au programme national d'aides qui représente un des piliers de la compétitivité des entreprises de la filière vitivinicole. JA et l'ensemble de la filière veille ainsi à une bonne gestion de l'enveloppe par FranceAgriMer. L'installation des jeunes en viticulture doit être une priorité qui transparaît dans le programme national d'aides. Dans la rédaction du PNA 2019-2023, cet enjeu de renouvellement a bien été identifié car des majorations et critères de priorité ont été attribués pour les jeunes viticulteurs sur les mesures Investissement et Restructuration. Nous veillons à ce que ces mesures soient pérennisées et nous travaillons à ce que de nouvelles soient mises en place, toujours dans l'intérêt des jeunes dans la filière viticole.

Cette année, JA a aussi travaillé avec l'ensemble des organisations viticoles sur l'articulation du PNA et des dispositifs de crise. Le budget du PNA a été mobilisé en complément des budgets publics pour permettre la mise en œuvre de mesures d'envergure. La filière travaille notamment sur la mise en œuvre d'un dispositif pour la restructuration différée, qui permettrait une indemnisation entre l'arrachage d'une vigne et sa replantation. Cette mesure inciterait au repos des terres et au décalage de la replantation dans le temps.

La filière viticole résiliente pendant la crise sanitaire

Face aux conséquences économiques de la crise sanitaire sur les exploitations viticoles, JA, en lien avec la filière, a su proposer un plan de soutien spécifique à la filière vitivinicole :

- * Distillation de crise : un budget de 211M€, ayant permis la distillation de 2,6 millions d'hectolitres de vin, à hauteur de 78€/hl pour les vins AOP-IGP et 58€/hl pour les vins sans indication géographique

- * Aide au stockage privé : un budget de 40M€ permettant de stocker les vins pendant 6 ou 8 mois, à hauteur de 0,04cts/hl/j.

Pour une filière Fruits et Légumes compétitive

Suite aux nombreuses et diverses difficultés que la filière Fruits et Légumes traverse chaque année, JA prône une meilleure structuration de l'offre avec le développement et la sécurisation des débouchés commerciaux pour les producteurs en fruits et légumes.

Lancement de la campagne 2021 pour l'appel à projet de FranceAgriMer : rénovation du verger arboricole

Cette année encore, FranceAgriMer ouvre l'appel à projet relatif à la mise en œuvre d'un programme de financement pour la rénovation des vergers arboricoles. L'objectif de cette mesure est d'améliorer la compétitivité de la production française de fruits ainsi que sa structuration, et de favoriser l'adaptation des exploitations fruitières aux attentes du marché. Le premier critère de priorité d'attribution de l'aide est le renouvellement des exploitants. Le taux d'aide FranceAgriMer est fixé à 20% des dépenses, avec une majoration de 5% pour les jeunes agriculteurs et les nouveaux installés.

Des enjeux transversaux stratégiques pour la compétitivité des filières végétales

Gestion des risques



Face aux diverses crises que les filières végétales connaissent chaque année, JA estime qu'il est nécessaire de mobiliser des outils pour lutter contre les aléas, qu'ils soient climatiques, environnementaux, financiers, ou sanitaires. Ces outils doivent être adaptés aux besoins spécifiques de chaque exploitation, rendre les exploitations plus résilientes face aux crises et face aux fluctuations des prix et des rendements. Les dernières récoltes fortement imputées par tous les nombreux aléas subis ont encore montré que les outils de gestion des risques sont à revoir. Un travail sur la refonte des outils de gestion des risques a été mené, afin d'identifier les leviers d'amélioration à mettre en place. Notamment, l'arboriculture a fait l'objet de groupes de travail spécifiques. JA continue de traiter ce dossier de façon prioritaire.

Main d'œuvre & emploi

L'emploi de main d'œuvre est un sujet primordial en agriculture : les filières végétales sont fortement employeuses de main d'œuvre (F&L, viticulture, semences...) et doivent se confronter à d'importantes distorsions de concurrence dans ce secteur. JA s'est fortement mobilisé depuis 2018 afin de maintenir un dispositif sur l'exonération des charges sociales pour la main d'œuvre saisonnière, afin de compenser un différentiel de compétitivité non négligeable entre la France et les autres pays. Sur la sellette, le dispositif a finalement été reconduit en 2021. La mise en place de telles mesures est un enjeu sérieux dans les filières végétales : la dégradation de la compétitivité des exploitations françaises pourrait provoquer leurs disparitions.

Environnement

Les filières végétales sont affaiblies par les distorsions de concurrence constantes qu'elles subissent. L'agriculture française, engagée dans un marché ouvert, ne doit pas être la seule à s'engager pour la protection du consommateur et de l'environnement.

Pendant l'été 2020, les difficultés sanitaires vécues par la filière betteravière, avec la forte prolifération du virus de la jaunisse, ont illustré ces problématiques techniques qui peuvent mettre à mal une production et donc toute une filière. Afin de sortir de cette impasse technique, une dérogation pour l'utilisation de néonicotinoïdes, en association avec la présentation d'un plan de prévention de la filière a été obtenue. Pour accompagner les producteurs de betteraves sucrières très touchés, une indemnisation a également été mise en œuvre début 2021.

Plan de relance : mise en œuvre d'aides à l'investissement pour les filières végétales

Suite à la crise Covid-19, le Gouvernement a mis en œuvre un plan de relance dans le but de redresser durablement l'économie française. A travers son volet « Transition agricole, alimentation et forêt », le plan de relance vise à accompagner les agriculteurs dans les objectifs de souveraineté alimentaire, de transition agroécologique et d'adaptation au changement climatique. Notamment, des aides pour l'investissement dans l'agroéquipements nécessaires à la transition agro-écologique (215 millions d'€) et à l'adaptation au changement climatique (70 millions d'€). Une majoration de 10% a été obtenue pour les jeunes agriculteurs et nouveaux installés.

Commerce

Le secteur viticole doit faire face à la mise en place des sanctions américaines à la suite du règlement du différend à l'OMC sur les soutiens publics à Airbus et Boeing. Encore fin 2020, la filière vitivinicole a connu une escalade des sanctions américaines sur fond diplomatique fragilisé entre les Etats-Unis et l'Union Européenne. La situation s'est quelque peu tranquillisée début mars avec la mise en œuvre d'un moratoire sur ces taxes. Le travail se poursuit maintenant afin d'acter l'arrêt définitif de ces taxes, mais également la constitution d'un fonds de compensation à l'échelle européenne pour l'ensemble des dommages financiers subis.



Perspectives :

JA continuera à travailler sur les problématiques principales des filières végétales en mettant d'abord en exergue la transmission des exploitations et l'installation des jeunes, et tout en maintenant une réflexion autour des sujets de structuration des filières et d'évolution des politiques nationales et européennes.

Les filières végétales sont concernées par de nombreux sujets transversaux : PAC, environnement, innovation, gestion des risques, foncier... En cohésion avec le travail effectué sur chacun de ces sujets à JA, il convient de continuer à se positionner dans les débats nationaux et porter la voix des jeunes agriculteurs dans les filières végétales.

Les groupes de travail seront réactifs aux différentes problématiques rencontrées et situations de crises, et travailleront encore afin d'apporter des résultats concrets au réseau JA sur les problématiques en productions végétales. Ces groupes sont un atout incontestable et permet aujourd'hui à JA de jouer un rôle important dans les débats nationaux et d'assurer de manière constructive nos différentes représentations. Il est donc indispensable de faire perdurer cette dynamique.

Foncier agricole



Contexte

« Pas de Paysans sans terre ! » Avec ce slogan, JA rappelle que l'accès des jeunes à la terre est essentiel pour assurer la relève agricole. Toute installation est conditionnée à l'accès au foncier. Cet accès doit être sécurisé dans la durée, pour éviter que la pérennité d'une installation, et plus généralement d'une exploitation agricole, ne soit remise en cause.

Le réseau Jeunes Agriculteurs, a toujours accordé beaucoup d'attention au foncier et notamment aux conditions d'accès pour les jeunes. JA a consacré son attachement au foncier dans le rapport d'orientation de 2015, intitulé « Foncier : entre avenir et héritage ».

Ce document constitue le fondement des positions du réseau Jeunes Agriculteurs en la matière. C'est sur ces bases que nous sensibilisons les pouvoirs publics et les alertons sur le besoin à agir.

Mais le foncier est l'objet de nombreuses convoitises : zones d'activité, infrastructures, habitats individuels et collectifs, énergies renouvelables, équipements collectifs, etc. Tous ont besoin d'accéder au foncier pour s'établir. Face à ces intérêts concurrents à notre production agricole, JA réaffirme son ambition de zéro artificialisation nette à horizon 2050. D'ici là, il nous faut définir les outils qui permettront d'atteindre cet objectif, et les étapes intermédiaires à atteindre. Nous devons également sensibiliser, voir éduquer les parlementaires, les élus locaux et la population à la modération foncière.

La loi foncière annoncée depuis plusieurs années a d'abord été remise à plus tard par le Gouvernement, avant d'être définitivement enterrée pour cette mandature. Pourtant, repenser les usages et l'accès au foncier est aujourd'hui une nécessité pour assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs, et ainsi préserver le modèle agricole français, avec des exploitations à taille humaine, conduite par des agriculteurs actifs et participant à une production agricole diversifiée, et de qualité.

Nous continuons donc la mobilisation pour sensibiliser l'ensemble des acteurs à la nécessité de cette grande loi foncière, qui doit être l'une des priorités de la prochaine législature. Dans l'attente de cette initiative et face à l'urgence de combler un vide juridique, JA a œuvré aux côtés du CAF foncier, puis du député Jean-Bernard Sempastous pour rédiger une proposition de loi visant à réguler l'accès au foncier agricole au travers de structures sociétares.

Notre action

En 2020 JA a maintenu, sous un format totalement dématérialisé, sa traditionnelle semaine du foncier. Cette opération de communication annuelle, a eu lieu du 21 au 25 septembre 2020 et avait pour objectif de sensibiliser le grand public aux enjeux de la préservation du foncier agricole. Chaque jour de la semaine était ainsi consacré à une thématique particulière :

1. L'urbanisation
2. Le photovoltaïque au sol
3. Les friches
4. L'accès à la terre
5. Le foncier demain et la souveraineté alimentaire

Ce format entièrement dématérialisé a permis une participation active des régions, en plus des publications sur les réseaux sociaux. En effet cinq responsables foncier régionaux avaient la responsabilité d'une vidéo thématique. Cette semaine du foncier 2020 a connu une bonne reprise sur les réseaux sociaux et dans la presse spécialisée.

Pour 2021, un calendrier du travail à mener dans le cadre des groupes et sessions foncier a été établi. Ainsi depuis ce début d'année deux groupes se sont déjà succédés avec des participants relativement nombreux et assidus. Deux autres groupes sont prévus en 2021, en juin et en septembre. Enfin, la prochaine session foncier sera organisée par les JA Nord-Pas-de-Calais et aura lieu du 8 au 10 décembre 2021, à Lille.

En parallèle du travail avec son réseau, JA a poursuivi son travail de lobbying pour légiférer en matière de foncier. JA regrette bien évidemment qu'une loi foncière ne puisse pas voir le jour, mais n'en perd pas pour autant l'espoir. Dans cette attente, JA a continué d'être force de proposition aux côtés des autres membres du CAF foncier (FNSEA, APCA, FNSAFER). Le CAF foncier a ainsi fait le choix de se concentrer sur la problématique du marché sociétaire, et a ainsi présenté à ses réseaux sa proposition de rénovation du contrôle des structures le 7 octobre 2020 lors de la journée nationale du foncier. Néanmoins cette proposition n'a pas convaincu le ministère de l'agriculture mais elle a permis au CAF de travailler, aux côtés du député Jean Bernard Sempastous, à la rédaction d'une proposition d'agrément des mutations de parts de sociétés. Cette dernière proposition a reçu l'aval du ministre de l'agriculture et a été déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale début 2021. Nous sommes désormais dans l'attente d'une étape essentielle : l'inscription de cette proposition de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Ces travaux en matière de régulation de l'accès au foncier n'ont pas pour autant fait oublier à JA l'importance de la préservation du foncier et la lutte contre l'artificialisation. Ainsi dans le cadre du projet de loi climat, issu de la Convention Citoyenne pour le Climat, JA s'est fortement investi sur le volet portant lutte contre l'artificialisation. Ce dernier volet comportait des mesures intéressantes pour lutter contre l'artificialisation, mais nécessitait d'être précisé et renforcé pour rendre ces mesures efficaces. Nous avons ainsi porté avec énergie nos propositions pour renforcer le rôle et le pouvoir des CDPENAF, préciser la définition de l'artificialisation, renforcer la compensation collective et rénover la procédure de mise en valeur des terres incultes. Toujours sur le volet législatif, JA reste mobilisé et pro-actif. Nous travaillons notamment pour contribuer à la prochaine loi traitant des compétences et de l'organisation des collectivités locales, la loi 4D.

Le travail de fond se poursuit dans les instances où nous siégeons. JA siège à la FNSAFER, où nous sommes particulièrement attentifs aux travaux menés, notamment ceux sur le portage du foncier.

JA siège également dans les sections de la FNSEA, que sont les SNFM et le SNPR. Ces dernières sont parvenues à trouver un accord global pour aborder la question de la rénovation du statut du fermage. JA suit les travaux menés par ces commissions, en étant particulièrement vigilant en matière d'évaluation de l'entreprise agricole et de transmission.



Perspectives

Plusieurs objectifs à atteindre dans le cadre de la mandature :

- Poursuivre et mobiliser dans le cadre de la semaine du foncier.
- Préciser nos positions sur les grands enjeux (agrivoltaïsme, compensations, sous-location, déprise).
- Renforcer le lien entre RGA et foncier, notamment avec une passerelle sur la transmission.
- Poursuivre et intensifier le lobbying pour une loi foncière d'ampleur.
- Maintenir et amplifier la dynamique du réseau JA autour du foncier.

Gestion de l'activité agricole



Contexte

L'année 2020, comme ce début d'année 2021 sont marqués par la crise du Covid, qui a notamment contraint le gouvernement à engager des projets de loi de finances rectificatifs pour soutenir l'économie française. Cette crise a ainsi mis un terme à des projets de lois d'ampleurs comme par exemple la réforme des retraites.

La crise sanitaire n'a toutefois pas arrêté le climat de faire des siennes. L'année 2020 n'a pas été épargnée par les aléas climatiques et sanitaires (intempéries dans la vallée de la Roya, sécheresse, jaunisse, etc.). Cette année, comme les précédentes, a démontré une fois encore la limite des outils de gestion des risques climatiques et l'immobilisme du gouvernement en la matière.

Notre action

PLF / PLFSS

En matière fiscale, la loi de finances pour 2021 a clôturé cette année 2020 qui a compté plusieurs projets de loi de finances rectificatifs.

Pour pallier aux conséquences de la crise sanitaire plusieurs projets de lois de finances rectificatives, à vocation très généraliste, se sont succédés en 2020. Le secteur agricole n'était pas au rang des priorités parmi les secteurs impactés. Certaines mesures intéressent néanmoins le secteur agricole : on peut noter une modification du calendrier de hausse de la TICPE et de sortie du TP du GNR ou encore une souplesse pour l'utilisation des fonds DPA. Jeunes Agriculteurs a également porté une mesure d'allègement des trésoreries des exploitants, à savoir : la possibilité pour les exploitants impactés de calculer leurs cotisations sociales 2020 sur la base des revenus 2020 (assiette nouvel installé).

Dans le cadre de cette crise, les exploitants agricoles impactés ont également pu bénéficier du fonds de solidarité, de prêts garantis ou encore de prises en charges de cotisations sociales par exemple. Dans ce cadre JA a porté la proposition du calcul des cotisations sociales sur l'année N.

Concernant le projet de loi de finances pour 2021, il a permis, en matière agricole, la création des crédits d'impôts HVE et glyphosate ainsi que la prolongation du crédit d'impôt bio.

En matière sociale, le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 comportait lui aussi peu de mesure intéressant le secteur agricole.

Dans le cadre de ce projet de loi, JA a porté des amendements permettant l'articulation entre l'exonération sociale JA et les taux réduits d'AMEXA et PFA. Il s'agit là d'une mesure de bon sens qui ne parvient pas à obtenir l'approbation du gouvernement. Néanmoins nous n'abandonnons pas cette problématique et continuerons à la porter dans le cadre du PLFSS pour 2022.

Dans le cadre de ce PLFSS pour 2021, JA a également proposé un amendement visant à diminuer le taux de CSG appliqué aux bailleurs qui louent à un jeune agriculteur ayant réalisé le dispositif à l'installation.

Réforme des retraites

Dernier sujet social : la réforme des retraites. Enterrée par la crise du Covid cette réforme n'a pas vu le jour. Néanmoins l'année 2020 est marquée par une avancée notable pour les retraités agricoles : la revalorisation des retraites des chefs d'exploitation à carrière complète à 85 % du Smic. Cette avancée est le résultat d'une proposition de loi portée par le député André Chasseigne. Cette revalorisation entrera au plus tard en vigueur au 1er septembre 2021.

Agriculteurs actifs

La définition de l'agriculteur actif, désormais dénommé véritable agriculteur, a également été au centre de nos réflexions. JA a été moteur dans la relance du CORENA, qui doit aujourd'hui se réunir pour approfondir les critères de définition précédemment actés. Jeunes Agriculteurs participe également aux travaux de la FNSEA pour définir l'agriculteur professionnel et s'est monté force de proposition. Nous sommes enfin attentifs à la définition du véritable agriculteur qui sera retenue dans la prochaine programmation PAC.

Gestion des risques

Enfin en matière de gestion des risques, 2020, comme 2019, n'a pas été épargnée par les aléas notamment climatiques et sanitaires. Le régime des calamités agricoles, particulièrement en matière de sécheresse sur prairies a atteint ses limites. JA, comme l'ensemble de la profession, l'a déjà signalé à plusieurs reprises par le passé sans succès. La concertation relative à la réforme de la gestion des risques est un échec puisque le ministère n'a pas donné de suite. C'est ainsi que le 18 février 2021 JA, FNSEA, APCA et CNMCCA ont décidé de ne pas prendre part au vote et ont signalé par courrier leur mécontentement et les limites du régime des calamités.

JA reste néanmoins force de proposition et continue, aux côtés de la FNSEA et de l'APCA, à travailler à la formulation de propositions. Le ministère de son côté a demandé au député Frédéric Descrozaille de rédiger un rapport sur le sujet. Nous serons attentifs à ses remarques et conclusion.

En pleine réforme de la PAC il est désormais nécessaire de passer de la réflexion aux actes si l'on souhaite que les agriculteurs soient mieux couverts demain face aux aléas climatiques.

Concernant le FMSE, il poursuit son développement et compte désormais 12 sections. Ce fonds a su démontrer son efficacité et ses compétences dans le cadre de l'affaire Lubrizol.



Perspectives

S'agissant des dossiers fiscaux et sociaux, la mise en place de mesures en faveur de la transmission sera cette année encore une priorité. Nous porterons les lignes directrices votées dans nos rapports d'orientation et insisterons encore plus sur l'urgence à agir pour le renouvellement des générations en agriculture. Sur le plan social, nous agirons notamment pour pérenniser le dispositif TODE et permettre le cumul des taux réduits de PFA et d'AMEXA avec l'exonération jeunes agriculteurs.

Concernant la définition du véritable agriculteur, JA va continuer de porter une définition ambitieuse, notamment dans le cadre de la prochaine PAC.

Enfin, en matière de gestion des risques, nous serons mobilisés pour réformer les outils de gestion des risques climatiques et attentifs aux propositions formulées par le ministère de l'agriculture dans le cadre de la réforme de la PAC.

Territoires



Contexte

Au-delà de son rôle premier qui est d'approvisionner en aliments les populations, l'agriculture est considérée comme une pierre angulaire de l'édifice territorial du fait des nombreux rôles qu'elle assure dans la vie et le développement des territoires français : création de richesse et de valeur ajoutée, entretien et façonnage du paysage, gestion des ressources, enrichissement et préservation du patrimoine culturel. Certains territoires sont plus difficiles à appréhender que d'autres, c'est le cas des zones de montagne notamment. Celles-ci présentent de multiples contraintes pour l'agriculture : les caractéristiques naturelles telles que la pente, l'altitude et les conditions climatiques rendent les conditions de travail plus difficiles et les infrastructures plus coûteuses qu'en plaine.

Pourtant, dans ces zones soumises à des contraintes naturelles, autant qu'ailleurs, l'agriculture assure la structuration de l'économie et favorise la vitalité sociale. Elle participe aussi à l'entretien et à l'attractivité de ces territoires. Elle maintient l'ouverture des paysages, indispensable à la préservation d'une certaine biodiversité, mais aussi aux activités touristiques et économiques qui font vivre ces régions. Il est donc indispensable d'encourager et de valoriser l'agriculture afin d'éviter sa déprise dans ces zones dites « défavorisées » en soutenant ces systèmes de production. Assurer sa pérennité via notamment des politiques publiques adaptées à ses spécificités est une priorité pour l'avenir de ces zones rurales.

Notre action

ICHN

L'ICHN, à l'instar des autres outils proposés par la Politique Agricole Commune, va être prochainement révisée dans le plan stratégique national français qui sera remis à l'Europe dans le cadre de la réforme de la PAC. Jeunes Agriculteurs considère que l'ICHN permet de conserver le dynamisme des territoires soumis à handicaps par le maintien et l'installation d'agriculteurs actifs. Elle correspond à une compensation de base pour l'activité agricole qui est un maillon indispensable de l'économie locale dans ces territoires. Elle permet de limiter les risques naturels (avalanches, incendies) par le maintien du pastoralisme dans les prairies de zones de montagne. Pour toutes ces raisons, nous militons pour la préservation, son budget et un fléchage vers l'actif. Les critères d'âge et de siège de l'exploitation restent chers à Jeunes Agriculteurs, c'est pourquoi nous continuons d'œuvrer pour le rétablissement de ces critères, ou tout autre critère alternatif permettant d'atteindre le même objectif : que l'ICHN puisse jouer pleinement son rôle de structuration économique et territoriale.

Surfaces pastorales peu productives

Le calcul actuel de l'admissibilité des surfaces peu productives françaises est un processus de calibrage qui a été perfectionné pendant de nombreuses années et qui est aujourd'hui au point et bien appréhendé par les agriculteurs qui y ont recours. Cependant, la Commission européenne considère la technique française de proratification des surfaces trop subjective et sujette à des effets d'aubaine ce qui a entraîné des refus d'apurement. Dans ce contexte, Jeunes Agriculteurs travaille à la reconnaissance des surfaces pastorales peu productives et à leur sécurisation aux niveaux français et européen.



Prédateurs

• Loup



La population de loups en France ne s'est jamais si bien portée. Avec l'explosion du nombre d'individus, estimé à 580 individus cette année, ce sont toutes les filières d'élevage des territoires touchés qui sont menacées. L'année 2019 fut particulièrement meurtrière avec 12487 animaux tués en 3790 attaques. La population de loups est désormais ingérable et les territoires les plus sévèrement touchés voient les troupeaux quitter progressivement leurs alpages. Malgré la situation alarmante, le Conseil d'Etat a interdit les tirs de défense lorsque la limite du plafond de prélèvement a été atteinte, laissant les éleveurs totalement démunis. Jeunes Agriculteurs considère que les éleveurs doivent pouvoir défendre leurs troupeaux toute l'année sur tout le territoire. De plus, nous demandons que les coûts liés au loup cessent d'être imputés au budget de l'agriculture mais soient totalement pris en charge par le ministère de l'Ecologie.

Pendant, malgré une forte mobilisation du réseau, plusieurs actions syndicales et une participation active de Jeunes Agriculteurs aux réunions de travail, les demandes de la profession ne sont toujours pas pleinement entendues. La gestion du prédateur est toujours plus territorialisée et le comptage de moins en moins précis. Malgré un plan loup décrié par la profession agricole, les Pouvoirs Publics persistent, générant de graves conflits dans les territoires subissant la prédation.

• Ours

Suite à la pression exercée par le massif pyrénéen, le Chef de l'Etat s'est enfin engagé à ne plus introduire d'ours dans les Pyrénées d'une part, et à assurer un suivi précis des ours à problème d'autre part. Jeunes Agriculteurs salue ces mesures que nous réclamions depuis plusieurs années déjà et veillera à ce qu'elles soient effectivement mises en place.

• Lynx

Le Plan National d'Action en faveur du lynx boréal est en cours d'élaboration. L'un des objectifs de ce plan est de définir les conditions d'accompagnement des éleveurs pour faire face à la prédation du lynx dont la population et l'aire de présence augmentent dans les massifs jurassiens et vosgiens. Dans ce cadre, la profession agricole est pleinement investie afin de faire défendre les intérêts des éleveurs de ces zones. Jeunes Agriculteurs est attaché à promouvoir une gestion pragmatique, en lien avec les activités du territoire, et à voir aboutir un plan réellement adapté au prédateur et non simplement une copie de celui existant pour le loup alors que ces deux animaux présentent des caractéristiques de prédation tout à fait différentes.

Perspectives

Concernant le dossier prédateur, Jeunes Agriculteurs doit conserver une approche constructive dans les nouveaux groupes de travail et réfléchir à la meilleure façon de communiquer au grand public sur le sujet de la prédation. Jeunes Agriculteurs est cependant conscient que les mesures actuelles ne permettent toujours pas de faire redescendre la pression de prédation et continue à pousser pour une gestion efficace du loup. Enfin, le vautour, bien qu'il ne soit pas officiellement considéré comme un prédateur, pose de plus en plus de problèmes sur certains territoires. Jeunes Agriculteurs alerte les Pouvoirs Publics sur cette problématique émergeante et milite pour la mise en place rapide d'un plan de gestion de la population.

Puisque l'ICHN reste une compensation financière venant corriger les différences de revenus qui perdurent entre les exploitations situées en zones défavorisées et celle du reste du territoire, et même si nous continuerons à travailler à son maintien et à un ciblage plus précis de cette aide, Jeunes Agriculteurs devra également se pencher sur les questions assurantielles et de développement des filières de montagne. Nous nous battons aujourd'hui pour le maintien de l'activité agricole dans les zones soumises à handicaps et il faudra, demain, la développer.

Signes de qualité



Contexte

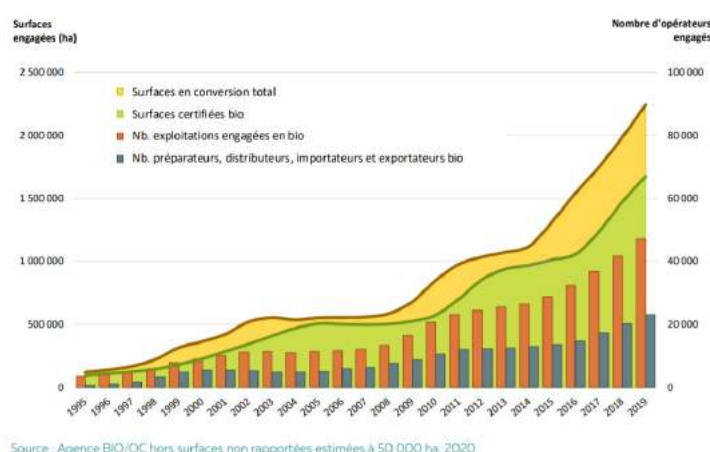
Agriculture Biologique

Le marché de l'agriculture biologique continue de s'intensifier, à l'échelle nationale comme européenne. Dans un contexte d'exigences sociétales fortes en matière de santé et d'environnement, son cahier des charges, le plus strict en matière de contrôle, en fait un signe de qualité très plébiscité par les consommateurs. Au 31 décembre 2019, 70 322 opérateurs étaient engagés en agriculture biologique. Parmi ces opérateurs, 47 196 producteurs soit +13% par rapport à 2018, portant la part des exploitations françaises engagées dans le bio à un peu plus de 10%.

Les surfaces agricoles engagées en bio sont estimées à 2,3 millions d'hectares en 2019, soit une croissance d'environ 13 % en un an, avec près de 566 000 ha en conversion. Ainsi, 8,5 % de la surface agricole utile des exploitations seraient conduits selon le mode de production biologique.

Enfin, la demande est toujours plus importante de la part des consommateurs, le marché alimentaire bio est passé de 10,5 milliards d'euros en 2018 à 11,9 milliards d'euros en 2019.

Évolution du nombre d'opérateurs et des surfaces engagées en bio



Haute Valeur Environnementale

La certification environnementale des exploitations agricoles répond au besoin clairement exprimé dans les travaux du Grenelle de l'environnement de reconnaître les exploitations engagées dans des démarches particulièrement respectueuses de l'environnement. Il existe trois niveaux de certification environnementale. Seul le niveau trois est qualifié de « Haute Valeur Environnementale », il est fondé sur des indicateurs de performance qui portent sur l'intégralité de l'exploitation. La certification permet d'attester que les éléments de biodiversité (haies, bandes enherbées, arbres, fleurs, insectes...) sont très largement présents sur l'exploitation et que la pression des pratiques agricoles sur l'environnement (air, climat, eau, sol, biodiversité, paysages) est réduite au minimum.

La Haute Valeur Environnementale, un dispositif récent mais dynamique. Depuis 2012, le nombre d'exploitations certifiées Haute Valeur Environnementale est en constante augmentation pour atteindre plus de 8 200 exploitations réparties dans toute la France au premier juillet 2020. Le nombre d'exploitations certifiées de Haute Valeur Environnementale a fortement progressé en seulement six mois (8218 exploitations au 1er juillet 2020 contre 5 399 exploitations au 1er janvier 2020).

Au-delà de la filière viticole, précurseur en la matière, les filières de l'arboriculture, du maraîchage, de l'horticulture et des grandes cultures se sont clairement engagées dans le dispositif.

Notre action

Effluents d'élevage

De nouvelles mesures concernant l'origine des fertilisants pour les terres cultivées en agriculture biologique ont été annoncées par le CNAB qui a rédigé au nouveau guide de lecture venant préciser la définition des élevages industriels mentionnés dans le cahier des charges bio. En juillet 2020, le CNAB a finalement arrêté une définition des élevages industriels : ce seront ceux dont l'effectif dépasse les seuils limites EIE (Evaluation des Incidences sur l'Environnement défini) par une directive européenne. Ce nouveau guide de lecture est entré en vigueur le premier janvier 2021. En parallèle, la Commission Européenne a démarré une étude en vue d'une harmonisation de la définition au niveau européen. Jeunes Agriculteurs reste vigilant : ces mesures risquent de freiner les installations de jeunes en agriculture biologique, ceux-ci voyant leur gisement prévisionnel de fertilisants diminuer parfois drastiquement.

Haute Valeur Environnementale



Jeunes Agriculteurs considère que la certification Haute Valeur Environnementale peut être une voie de valorisation pour les producteurs français. Pour ce faire, il ne faudra pas omettre de communiquer auprès des consommateurs pour faire valoir les produits certifiés HVE et permettre une meilleure rémunération des producteurs engagés. Il faudra également développer la certification afin que chaque exploitant ait l'opportunité de s'engager. C'est pourquoi Jeunes Agriculteurs demande que la certification environnementale soit effectivement étendue à l'ensemble des filières. En effet, elle ne répond pas à l'heure actuelle à son objectif de reconnaissance et de valorisation des bonnes pratiques sur les filières d'élevage notamment.

Toujours dans cet esprit de développement d'une certification ambitieuse, cohérente et répondant à un objectif environnemental, Jeunes Agriculteurs demande que le nouveau calcul des IFT de référence soit revu car il risque d'impacter fortement les exploitations, notamment viticoles. En effet, la prise en compte dans ce calcul des exploitations en agriculture biologique fait chuter l'IFT de référence dans les bassins d'agriculture biologique pénalisant fortement les exploitations conventionnelles qui devront pour certaines se passer totalement d'herbicide pour obtenir la meilleure notation sur ce critère. Ceci ne concourra pas, selon Jeunes Agriculteurs, au développement de la certification.

Perspectives

Jeunes Agriculteurs doit continuer à travailler les questions règlementaires concernant les effluents d'élevage afin de ne pas léser les agriculteurs engagés dans le bio qui répondent à une demande sociétale forte. De la même manière, nous considérons qu'il est important de communiquer sur les pratiques biologiques françaises et de diriger les consommateurs vers un approvisionnement plus local. Interdire la production de légumes bio sous serres en hiver préserve l'image de qualité de l'agriculture biologique française : voir les marchés inondés des mêmes produits venant de l'étranger à ces périodes est une aberration.

Concernant la certification Haute Valeur Environnementale, nous travaillons à son essor et à sa promotion auprès du grand public en lien avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Jeunes Agriculteurs sera là pour s'assurer d'une rémunération des producteurs à hauteur des efforts fournis et de leur investissement. Une réflexion concernant la voie B de la certification devra également être entamée, celle-ci peut être remise en cause et Jeunes Agriculteurs devra se positionner sur le sujet.

De son côté, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire s'est attelé au travail sur l'affichage environnemental des produits. Cette expérimentation a été introduite par la loi anti-gaspillage et économie circulaire et le sujet est discuté dans le projet de loi Climat et Résilience. Jeunes Agriculteurs prend part aux discussions et ne manquera pas de défendre les intérêts de la profession.

De plus, Jeunes Agriculteurs considère que tous ces travaux sont à mener parallèlement à une clarification des labels de traçabilité des produits, au sein desquels les consommateurs se retrouvent perdus à l'heure actuelle. Jeunes Agriculteurs doit pouvoir s'imposer comme un acteur incontournable sur ces différents sujets, garant d'une vision ouverte et pragmatique.

Terres innovantes



Contexte

Le syndicat Jeunes Agriculteurs a lancé à l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2016, le fonds de dotation Terres Innovantes. Celui-ci a pour objectif de resserrer les liens entre les agriculteurs et la société en concevant et en mettant en œuvre des projets de communication, de sensibilisation, d'information et de soutien à l'innovation, qui visent à faire évoluer la perception du grand public vis-à-vis du monde agricole et des agriculteurs.

En plus des actions menées au niveau national, Terres Innovantes a également vocation à appuyer, conseiller et assister l'ensemble du réseau Jeunes Agriculteurs dans la recherche de partenariats nécessaires au financement de leurs initiatives d'intérêt général.

Notre action

les projets et actions mises en œuvre par Terres Innovantes

Le concours Graines d'Agriculteurs



Les finalistes et les lauréats de l'édition 2020 ont été récompensés et ont pu échanger avec les partenaires et le ministre lors d'une cérémonie de remise des prix qui a eu lieu le 8 octobre à Paris l'Académie d'Agriculture de France. Les mesures sanitaires et de distanciation ont été scrupuleusement respectées.



En 2021, la onzième édition du concours est consacrée à la solidarité et à l'entraide. Compte tenu de la situation sanitaire, la traditionnelle soirée organisée pendant le SIA n'aura pas lieu. Le lancement officiel du concours s'est effectué via la presse et les réseaux sociaux.

Cette édition met en avant et récompensera des agriculteurs et agricultrices installés entre le premier janvier 2014 et le 31 décembre 2019 qui sont à l'origine ou qui participent activement à des initiatives solidaires visant à porter assistance et à accompagner des personnes en difficulté ou en précarité. Il s'agit par exemple d'agriculteurs qui ont créé ou qui participent activement aux actions d'une association de lutte contre le gaspillage alimentaire, qui ouvrent leur exploitation à des groupes sociaux précaires, à des personnes âgées ou à mobilité réduite ou encore des agriculteurs effectuent des missions humanitaires à l'étranger pour former à des pratiques agricoles innovantes.

L'initiative Sols Vivants

Depuis 2018, Terres Innovantes soutient aux côtés d'autres partenaires cette initiative et s'est engagé à maintenir ce soutien pour l'année 2021. L'engagement du fonds dans Sols Vivants répond à la mission de soutenir l'innovation en agriculture. Le mouvement Sols vivants a été créé par l'ONG EarthWorm et a pour objectif d'accompagner des agriculteurs sur le territoire du Santerre pour expérimenter, favoriser et recenser des pratiques vertueuses pour les sols et pour la gestion des exploitations. Cette initiative ambitionne de mettre en place une méthodologie scientifique pour permettre la rémunération des services écosystémiques rendus par les agriculteurs en s'appuyant sur des données satellites.

La saison 2 de la web-série « Et En Vrai »

Après la première saison de « Et En Vrai » réalisée et diffusée en 2019 et qui a été visionnée près de 180 000 fois, une saison 2 sera réalisée et diffusée en 2021. Elle porte le même nom et mettra en avant l'impact positif de l'agriculture sur les territoires et les services rendus par les agriculteurs en rendant compte de la réalité de leur quotidien. Cette deuxième saison montrera qu'au-delà de produire pour nourrir, les agriculteurs, les jeunes en particuliers, rendent de nombreux services à la communauté, qu'ils sont engagés, et qu'ils mettent en place et participent activement à des initiatives pour resserrer les liens avec la société.

Le Livre blanc sur l'innovation

En collaboration avec ses mécènes fondateurs (RAGT, Nestlé, Total, Crédit Agricole et Carrefour), Terres Innovantes a initié la réflexion autour d'un livre blanc sur l'innovation. Ce document sera conçu par un comité de rédaction composé de représentants de Jeunes Agriculteurs et des mécènes. Il reflètera leur vision commune de l'innovation et intégrera une dimension prospective en définissant les objectifs et les enjeux de Terres Innovantes à l'horizon 2021, par exemple. Ce document sera publié et diffusé en 2021.



Perspectives

L'ensemble des mécènes, Crédit Agricole, Carrefour, Nestlé, Total et RAGT dont les conventions les liant à Terres Innovantes arrivaient à terme en 2019 ou en 2020, se sont réengagés pour soutenir les actions du fonds pour une durée de trois ans. Terres Innovantes a à cœur de pérenniser ses relations avec ses mécènes.

Les Toqués de l'agriculture

Compte tenu de la crise sanitaire liée au covid-19 et suite aux mesures exceptionnelles prises par le Gouvernement pour endiguer la propagation du virus, le maintien des Toqués de l'Agriculture n'est plus envisageable. Prévu initialement les 24, 25 et 26 avril 2020 sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris et reporté une première fois à avril 2021, Les Toqués de l'Agriculture sera reporté conformément à la décision de l'ensemble des régions Jeunes Agriculteurs co-organisatrices. Ce délai sera mis à profit pour promouvoir de façon soutenue l'événement et pour maintenir la dynamique de son organisation.



Contexte

La période concernant ce rapport d'activités a vu émerger des débats parlementaires importants pour le monde agricole tels l'environnement, le foncier, les négociations commerciales ou le bien-être animal.

Alors que les négociations pour la prochaine programmation de la Pac ont continué, un travail important de précision et de valorisation de nos propositions a également été effectué pour convaincre les décideurs des mesures concrètes à mettre en œuvre pour le renouvellement des générations.

Notre action

Projet de loi de finance (PLF)

Le PLF 2020 a comporté plusieurs enjeux pour l'agriculture sur lesquels Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé lors de nombreux rendez-vous avec les parlementaires et d'actions de communication communes dans le secteur agricole : la fiscalité agricole, les règles régissant l'activité énergétique des exploitations ou l'adaptation des entreprises à la crise sanitaire.

Jeunes Agriculteurs a également proposé une rectification du système de cotisations sociales favorable aux jeunes, afin de gommer des situations injustes.

Projet de loi Asap : parmi tous les sujets, priorité aux EGAlim

Le projet de loi pour une accélération et simplification de l'action publique comportait de très nombreux sujets intéressants pour l'agriculture, que Jeunes Agriculteurs a suivi de près. Nous nous sommes en particulier très fortement exprimé pour une prolongation en l'état de l'expérimentation sur le seuil de revente à perte en avril 2023, ce que les parlementaires ont adopté.

Pour une Pac en faveur du renouvellement des générations

Dans le cadre des négociations sur la Pac, Jeunes Agriculteurs s'est fortement exprimé avec un projet complet, basé sur quatre piliers et présenté aux décideurs, dans une tribune de Samuel Vandaele sur le journal l'Opinion et sur les réseaux sociaux.

Ces propositions ont trouvé écho jusqu'au Parlement européen qui s'est notamment exprimé en faveur d'un budget à l'installation doublé et d'un cadre renforcé pour diriger les aides vers les « véritables agriculteurs », demandes fortes de JA.



Une dérogation en urgence pour sauver la filière betteravière française

Alors que la filière betterave-sucre-bioénergie est un des fleurons de l'excellence française en matière agroalimentaire, ce secteur a fait face à une épidémie d'ampleur provoquée par des attaques de pucerons, vecteurs de la jaunisse virale, qui paralyse la photosynthèse de la betterave.

Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé pour qu'une dérogation temporaire à l'usage des néonicotinoïdes, soit permise pour les semis 2021 et au maximum les deux campagnes suivantes si cela s'avère nécessaire. Il s'agissait d'apporter une réponse exceptionnelle à une crise exceptionnelle et non d'instaurer une utilisation pérenne de ces molécules. Cette proposition économiquement et écologiquement responsable a été défendue avec les pouvoirs publics et auprès des députés.

Projet de loi climat et résilience : JA mobilisé pour améliorer la loi

La loi traduisant une partie des propositions issues de la Convention citoyenne pour le Climat a débuté à l'Assemblée nationale en mars, pour une période qui s'étalera au-delà de la date de publication de ce présent rapport d'activités. Jeunes Agriculteurs s'est associé à ses partenaires du monde agricole pour formuler des propositions pour la réussite et l'amélioration de ce projet de loi en faveur d'une transition agroécologique respectueuse de ceux qui la font via une tribune commune dans la presse et de propositions concrètes par article du texte.



Perspectives

Jeunes Agriculteurs continuera à défendre les intérêts du métier dans les projets et propositions de loi à venir, en particulier sur le foncier mais aussi sur les sujets économiques (révision des EGAlim, etc.) et sur la prochaine programmation de la politique agricole commune.



Contexte

Face à des forts enjeux démographiques, sociétaux, économiques et environnementaux, l'agriculture doit répondre au défi actuel de nourrir la planète durablement. Dans ce contexte, comment orienter l'agriculture vers des systèmes qui produisent en quantité et en qualité, qui préservent les écosystèmes, qui permettent la création d'emplois et de revenu ? Les systèmes agricoles ont l'objectif d'être multi-performants, tout en restant diversifiés.

Pour tenter d'atteindre ces objectifs, JA pense que l'innovation a un rôle essentiel à jouer : c'est un levier majeur pour accompagner l'agriculture et les agriculteurs dans les défis de demain, sous réserve qu'elle soit adaptée et adaptable aux particularités et aux contextes des exploitations agricoles ancrées sur les territoires. A toutes les échelles, les innovations doivent être intégrées et prises en compte si elles permettent de répondre à ces enjeux. La résilience, et donc la durabilité, de nos exploitations agricoles passent par une prise en mains efficiente de l'innovation. Elle se doit d'être au service de l'humain, en se construisant dans l'intérêt des hommes et des femmes de l'agriculture.

Notre action

Réflexions autour de notre vision de l'innovation



La multitude d'innovations et de pratiques innovantes qui sont présentées dans le monde agricole portent parfois à confusion. De façon à se positionner de façon lisible et cohérente sur ce sujet, JA considère qu'il faut établir avec précision une base de réflexion pour orienter l'innovation vers un avenir structurant pour l'agriculture. JA construit cette réflexion en parallèle avec le travail effectué au sein du fonds de dotation Terres Innovantes : dans ses objectifs, Terres Innovantes souhaite contribuer à la mise en place d'une agriculture d'avenir, une agriculture valorisée à la juste mesure de ce qu'elle apporte et apportera à la société française. Pour ce faire, en collaboration avec les mécènes fondateurs, Terres Innovantes a conçu un livre blanc sur l'innovation, à destination d'un public large.

Numérique : structurer son rôle dans le monde agricole

Protection des données agricoles : charte d'usage des données et label Data-Agri

La quantité de données produites sur les exploitations agricoles, avec la numérisation croissante de l'information, a poussé la FNSEA et JA à s'interroger sur la propriété, l'usage et le partage des données ainsi que la création de valeurs qui émerge de cette nouvelle économie. Ayant pour objectif de sensibiliser et d'aider les agriculteurs à s'emparer des technologies issues du numérique, la démarche Data-agri est portée par l'association ENUMA. Une charte éthique sur l'usage des données agricoles est ainsi née afin de protéger l'agriculteur et de lui « redonner » le contrôle sur les données issues de son exploitation. Le label Data-agri distingue alors les entreprises qui collectent des données agricoles et qui respectent l'ensemble des principes définis au sein de la charte.

Usage des données agricoles : assurer une stratégie française

Pour aller plus loin, le monde agricole a pris conscience des enjeux primordiaux associés au numérique dans l'agriculture. De nombreux projets se développent autour de la structuration du monde numérique et de son usage. L'agriculture française souhaite construire une vision cohérente et globale afin de favoriser l'accès et l'usage des données agricoles. JA participe aux réflexions sur ces sujets avec l'ensemble des acteurs du monde agricole : JA a ainsi adhéré à l'association NumAgri, dans un objectif de valoriser les données agricoles produites. JA doit à l'avenir continuer son travail en développant aussi une réflexion plus interne sur ces thématiques.

Transition et valorisation des pratiques agricoles

Dans un contexte actuel où les pratiques agricoles sont souvent questionnées, JA estime que l'agronomie est au cœur de la multi-performance des exploitations agricoles. En appui, le déploiement de la robotique et des outils d'aide à la décision doit soutenir les agriculteurs sur leurs exploitations : il est ainsi important de développer et d'intégrer ces outils comme leviers au service de la performance sociale et économique de l'agriculture.



Pour répondre aux défis environnementaux, de nombreuses démarches innovantes cherchent à apporter de la valeur aux producteurs pour leurs pratiques et ce qu'elles apportent : cette année encore, JA s'est mis en relation avec différentes organisations pour chercher à s'impliquer dans ces démarches de transition. JA a cherché à se positionner sur l'enjeu des sols, en considérant que les sols sont une composante vivante essentielle de notre agriculture et que les sols vivants agissent comme un véritable réservoir de carbone et de biodiversité. JA participe ainsi aux comités scientifiques et stratégiques de « l'initiative Sols Vivants », portée par l'ONG Earthworm.

La réflexion sur le potentiel des sols agricoles, en lien avec la valorisation des pratiques agricoles, s'axe aujourd'hui aussi autour du carbone. Le label bas-carbone met notamment en place un cadre offrant des perspectives de financement à des projets locaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de stockage de carbone. Aux côtés des acteurs des filières agricoles et des entreprises, JA s'est engagé à impliquer 1000 Jeunes Agriculteurs dans la démarche d'ici 2025. L'enjeu est de permettre au plus grand nombre d'agriculteurs, en commençant par les jeunes, de valoriser toutes pratiques bénéfiques au climat. JA a ainsi rejoint le conseil d'administration de France Carbon Agri Association. JA travaille activement au côté des acteurs du monde agricole pour structurer ces démarches innovantes autour du carbone en agriculture.

Plan de relance : Bons Diagnostic Carbone

Avec le constat que l'accompagnement technique est essentiel pour la réussite des projets innovants, JA a proposé, dans le plan de relance, la mise en œuvre de diagnostics carbone dans les exploitations agricoles des jeunes agriculteurs, financés à 90%. Une enveloppe de 10 millions d'euros a été mobilisée pour cette mesure.

Programme National de Développement Agricole et Rural 2021 - 2027 : objectifs et modalités

Le Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) a pour but d'orienter l'agriculture française par la mise en œuvre d'actions qui confortent le développement de systèmes de production performants. Il s'est construit sur la volonté de la profession agricole de contribuer à un développement agricole réfléchi, partagé et durable au bénéfice de tous les agriculteurs. Nous tenons aujourd'hui à réaffirmer notre volonté de poursuivre dans cette voie en étant attentif au déploiement du PNDAR 2021 – 2027 : il est nécessaire d'accompagner les agriculteurs dans les transitions complexes futures : ce défi passe par la constitution d'un système de R&D agricole performant, privilégiant l'approche systémique des situations. JA travaille pour que ces ambitions figurent dans le futur PNDAR. Afin d'être pleinement performant, les questions autour de son budget doivent être traitées de façon pérenne pour la mise en œuvre d'un programme efficient.

Perspectives

JA continuera à travailler de manière transversale sur l'innovation : si JA n'a pas pour but de se positionner sur tous les sujets et outils innovants, l'accompagnement de l'innovation en agriculture sont essentiels pour le développement d'une agriculture durable.

L'innovation doit à la fois permettre de développer des systèmes de production performants, de créer une meilleure valeur ajoutée pour les agriculteurs, d'orienter les pratiques pour répondre aux défis environnementaux et de réfléchir plus durablement aménagement du territoire.